



Noyal-sur-Vilaine

Magazine

n°131

Avril-Mai 2018

Volonté
Les autres
Qualité de vie
Engagement
Jeunesse
Idée
Social
Être
Nous
Dialogue
Évoluer
Société
Eux
Participer
Association
Vie
Ensemble
Humain
Proximité
Demain
Responsabilité
Jeunesse
Travail
Créer
Avancer
Sâges
Respect
Culture
Modernité
Enfance
Sport
Convivialité

Le Bilan à mi-mandat p.4

Dossier : Le budget 2018 p.11

L'Enfance-Jeunesse p.25

2	Editorial
3	Ça s'est passé
4	Bilan mi-mandat
11	Dossier Le budget 2018
14	Les actualités municipales
19	Environnement
21	Agenda Actualité culturelle
24	Communauté de communes
25	Enfance-Jeunesse
31	Vie associative
36	Vie économique
37	Expression des groupes



Editorial

Le budget principal et annuel d'une collectivité traduit la volonté politique d'une équipe pour réaliser un programme approuvé par une majorité d'habitants au moment des élections. Il doit être équilibré en recettes et en dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Comme nous vous l'expliquons dans ce numéro dont l'un des dossiers est consacré à la présentation du budget 2018, nous avons volontairement fait une pause dans les investissements en ce début de mandat. Pour deux raisons : tout d'abord parce que de nombreuses réalisations se sont concrétisées au cours du mandat précédent. Ensuite du fait de la baisse des dotations de l'Etat.

Le budget de cette année se traduit par la réalisation de nouveaux équipements répondant aux attentes des habitants d'aujourd'hui et demain. Il s'inscrit complètement pour former des perspectives d'avenir, afin de renouveler le patrimoine communal, le développer et satisfaire les attentes des acteurs du « bien vivre ensemble ».

Il ne peut, en une seule année, répondre à tous les besoins. Mais il s'inscrit dans cette perspective d'avenir en partenariat avec le Pays de Châteaugiron Communauté.

Louis HUBERT
Adjoint aux Finances,
Solidarité et Grands Travaux.

PERMANENCES DES ÉLUS

Le samedi : 10h-12h / Le mercredi : 16h30 - 18h

- 7/04 : Karine PIQUET**, Adjointe à la communication, aux affaires culturelles et au personnel.
10/04 : Patrick LE GUYADER, Adjoint aux travaux, voirie, patrimoine, environnement, sécurité et déplacements. (**exceptionnellement un mardi**)
21/04 : Xavier SALIOT, Adjoint au sport et vie associative.
28/04 : Anne CARRÉE, Adjointe aux affaires sociales et animations communales.
5/05 : Louis Hubert, Adjoint aux finances, relations avec les acteurs économiques locaux, suivi des grands travaux d'initiative départementale ou nationale.

- 12/05 : Patrick LE GUYADER**, Adjoint aux travaux, voirie, patrimoine, environnement, sécurité et déplacements.
19/05 : Marielle MURET-BAUDOIN, Maire de la commune.
23/05 : Karine PIQUET, Adjointe à la communication, aux affaires culturelles et au personnel.
26/05 : Pas de permanence.
02/06 : Xavier SALIOT, Adjoint au sport et vie associative.

ETAT-CIVIL

LES NAISSANCES

- Augustin SALMON JÉGAT** 21 A, avenue d'Ouessant26/12/2017
Eva ORHAN 23 bis, Avenue de Brocéliande 27/12/2017
Ruben DUBOIS 16, le Pâtis Jaunay31/12/2017
Chloé DEROCHE 3, rue Maurice Ravel04/01/2018
Paolo LASALA 17, rue d'Haigerloch21/01/2018
Solenn ABGRALL 9, rue des Canevas23/01/2018
Héloïse ROBERT 4, rue des Tisserands30/01/2018
Naomie CABROL JAMET 100, boulevard Maurice Audrain05/02/2018

- Jean-Claude BODIN** 62, Boulevard Maurice Audrain09/01/2018
Juliette PINAULT née DENIS Maison Saint-Alexis 19/01/2018
Madeleine HANNIER née GENDRON Maison Saint-Alexis20/01/2018
Marcel JAMET 3, boulevard Maurice Audrain29/01/2018
Albert GEORGES Maison Saint-Alexis31/01/2018
Marie-Thérèse LE GRAND née LE GALL Maison Saint-Alexis07/02/2018
Jean NIVET Maison Saint-Alexis 16/02/2018
Marie PASQUET née GENDRON Maison Saint-Alexis 18/02/2018

LES DÉCÈS

- Alfred PIRAULT** 20, rue Charles Hardouin19/12/2017
Antoinette LOISEL née DUFRÈNE Maison Saint-Alexis20/12/2017
Jean-Paul BOUCAUD 27, rue Denis Papin29/12/2017
Denise GICQUEL née ROUXEL 39, rue Pierre Marchand05/01/2018
Augustine PIOC née GOUVERNEUR Maison Saint-Alexis07/01/2018

LES MARIAGES

- Séverine DAMOUR & Frédéric BERNARD** 7, rue des Saules23/12/2017
Laurence COLOMBEL & Patrick SAVERY 28, la Roussellais23/12/2017

Mairie de Noyal-sur-Vilaine CS 10013 - 35538 Noyal-sur-Vilaine - tél. : 02 99 04 13 13 - fax : 02 99 00 50 88 - mail : mairie@ville-noyalsurvilaine.fr - www.ville-noyalsurvilaine.fr - Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30 • le samedi : de 9h à 12h - **Directeur de la publication** Marielle MURET-BAUDOIN - **Comité de rédaction** Karine PIQUET - **Coordination, saisie et conception** Sandra DAVID **Photos** Service communication, Mairie de Noyal-sur-Vilaine - Pixabay - Freepik - Céline Salin **Imprimerie** Média Graphic **Tirage** 3100 sur papier recyclé. **Prochaine parution** Juin/Juillet 2018 - Demandes d'articles avant le 20 avril et transmission des articles validés, sous réserve d'espace disponible, avant le 4 mai à communication@noyalsurvilaine.fr.

La cérémonie des vœux aux Noyalais



Lundi 22 janvier, vous avez été nombreux à assister aux vœux de Madame le Maire, Marielle Muret-Baudoin, qui est revenue sur les temps forts de l'année 2017 avant d'évoquer les grands rendez-vous de 2018. La cérémonie a été l'occasion pour Louis Hubert, adjoint aux finances, de remettre deux médailles de la ville. L'une à Mme DELEPINE, anciennement présidente de l'association des Maisons Fleuries. Elle donne encore aujourd'hui des cours d'art floral au Clos Paisible ainsi qu'auprès des



personnes âgées à la maison de retraite Saint Alexis, et s'occupe du fleurissement de l'église. La seconde médaille a été remise à Pierrette ELARD qui s'occupe d'un atelier de broderie et de patchwork qui a lieu tous les lundis à la salle rue Alexis Geffraut. Très investie dans son rôle, elle consacre une grande partie de son temps à cette activité avec performance. Retrouvez le discours de Madame le Maire sur le site internet de la commune. Rubrique « Actualités ».

La première expo de l'année 2018



La première exposition de l'année a été proposée par le club photo « Photogiron » du **8 janvier au 9 février**. Une trentaine de prises de vue ont permis de découvrir la faune sauvage sous un œil nouveau.

Noyal en hiver...



L'hiver a transformé le visage de la commune, au moins le temps de quelques jours... Ce fût le cas par exemple le jeudi 1er mars avec le gel de l'étang de Bourde. Ce jour-là, les canards ont marché sur l'eau...

TV Rennes au restaurant scolaire !



Le 26 février, une équipe de tournage de la chaîne TV Rennes est venue réaliser un tournage pendant le service du midi. L'occasion d'interviewer le jeune Thomas, en mission « Argent de Poche » au restaurant scolaire pendant les vacances de février. Le reportage a été diffusé quelques jours plus tard sur TV Rennes. Rendez-vous sur le site de la chaîne pour le visualiser.

Calvaire Croix Barbot : un pupitre pour raconter son histoire



Auprès de la Croix Barbot a été implanté un pupitre qui raconte son histoire. Pour rappel, il s'agit de l'une des plus anciennes croix du pays de Châteaugiron. Elle date de 1633. En granit, elle porte sur une des branches la date de 1633 et O CRUX AVE sur un socle qui présente à chaque angle une boule sculptée. Le fût est carré et chanfreiné.



< Le 21 février, le joueur professionnel du Stade Rennais, Adrien HUNOU est venu à Noyal-sur-Vilaine au club de football pour une séance d'autographes.

Le chiffre du mois

5 962

C'est le nombre d'habitants recensés à Noyal-sur-Vilaine au 1er janvier 2018.

Marielle Muret-Baudoin : « Nous souhaitons favoriser plus encore la proximité »

Arrivée à la moitié de son mandat de Maire, Marielle Muret-Baudoin prend le temps de la pause et revient sur les actions menées ces trois dernières années. L'occasion aussi de fixer le cap pour la fin du mandat.

Mme Le Maire, pourquoi ce bilan à mi-mandat est-il important pour vous ?

Lorsque nous avons été élus, j'ai pris des engagements face aux habitants, en particulier celui de la proximité. Je pense qu'il est nécessaire, à un moment du mandat, de prendre le temps de se poser et de leur faire le retour de ce qui a été travaillé, réalisé. C'est fondamental pour comprendre pleinement l'action que nous menons au quotidien. C'est une question de dialogue continu que nous tenons à entretenir avec les habitants. Tout un chacun pourra ainsi mieux comprendre les orientations qui ont été prises jusqu'à présent par l'équipe municipale.

Il permet aussi de tout mettre en perspective, qu'il s'agisse des réalisations conduites ou engagées et aussi de celles de demain, qui préparent le futur de la ville.

Quel regard portez-vous sur le début de votre mandat ?

Nous avons choisi, avec l'équipe municipale, de commencer notre mandat par une temporisation budgétaire. Des équipements absolument nécessaires comme le restaurant scolaire, l'aménagement de l'école l'Optimist ou encore du centre-ville ont été réalisés à Noyal-sur-Vilaine précédemment. Comme dans le budget d'une famille, il est parfois nécessaire de prendre le temps de la pause. Une pause qui permet de se donner les moyens ensuite de travailler sur de nouveaux projets. C'était selon moi un passage obligé, puisque les dotations globales de fonctionnement provenant de l'Etat n'ont plus été au rendez-vous. Nos capacités d'investissement s'en sont trouvées diminuées, ce qui est vrai pour toutes les communes d'ailleurs. Cela nous a obligé à repenser nos méthodes de travail et le fonctionnement de la commune. Tout en gardant à l'esprit la nécessité de conserver un service pour les habitants.

Malgré tout, une commune comme la nôtre a toujours des projets. Nous devons simplement apprendre à les échelonner sur le temps.

« *Il est nécessaire, à un moment du mandat, de prendre le temps de se poser et de faire le point sur ce qui a été travaillé, réalisé.* »



Justement, quels projets ont marqué ces trois dernières années ?

La ZAC du Prieuré a été l'une des premières réalisations de ce début de mandat. Elle est d'autant plus importante qu'elle représente l'accueil de nouvelles populations. C'est une solidarité que nous avons envers les habitants, et cette ZAC contribue au développement de notre commune.

Ce développement s'est fait aussi sur le plan économique, avec l'implantation d'entreprises sur le parc des Vents d'Ouest et de l'Ecopôle. Tout cela entre dans la dynamique et l'attractivité de la commune.

L'aménagement du carrefour à feux au niveau de la rue Michel Loisel et l'avenue du Chêne Joli marque désormais l'entrée de notre commune. Cet axe supporte un trafic très important, il devenait absolument nécessaire de sécuriser ce secteur. Ce nouveau carrefour oblige à ralentir. Il indique que nous sommes dans une ville, et que des règles de sécurité sont à respecter.

La réalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est également en cours. Ce PLU est fondamental pour dessiner la ville de demain, une ville qui gardera naturellement sa vocation à accueillir de nouveaux habitants. C'est d'autant plus important que nous sommes situés dans la périphérie rennaise. Nous souhaitons continuer à donner la possibilité à de nouvelles familles d'avoir un terrain, de bâtir son foyer. Tout simplement de leur permettre cette évolution de vie.



La ZAC du Prieuré a été l'une des premières réalisations de ce début de mandat.

« **Le renforcement du dialogue avec les habitants passe par de nombreuses actions.** »

Au-delà des nouvelles constructions, qu'est-ce qui a changé à Noyal-sur-Vilaine depuis votre élection ?

Il faut bien comprendre que beaucoup de choses sont faites chaque jour mais ne se voient pas forcément. L'amélioration de la qualité de vie et du dialogue avec les habitants passent en effet par le renforcement de nombreuses actions. Les rencontres de quartier que nous avons mises en place vont dans ce sens. Nous souhaitons travailler sur le terrain, selon les attentes des habitants et pour répondre à leurs besoins. Certaines de leurs demandes peuvent trouver une réponse rapidement et facilement. D'autres nécessitent une programmation. Les rencontres de quartier permettent de bien les identifier.



Deux rencontres de quartier sont organisées chaque année, en avril et en octobre. La prochaine aura lieu le 14 avril 2018.

Nous sommes également très fiers de la mise en place des deux instances que sont le Conseil des Sages et le Conseil des Jeunes. Je



dois dire que c'est toujours une grande satisfaction de dialoguer avec les jeunes et nos aînés. Ils partagent des points de vue aussi différents que complémentaires. Les membres ont la volonté de participer et d'être acteur de la commune. Si les élus portent les projets, les habitants peuvent les aider à leur façon à les développer.

Le Conseil des Jeunes actuel arrive à la fin de son mandat. Un nouveau Conseil sera désigné par tirage au sort le 25 mai. Photographié ici en 2016 aux côtés de Madame le Maire Marielle MURET-BAUDOIN, et du Conseil des Sages.

Désormais, quelle est votre priorité pour demain ?

Aujourd'hui, notre priorité est de poursuivre la dynamique que nous avons engagée. Je mettrai un point d'honneur à conserver la proximité que nous nous sommes attachés à installer avec les habitants. Pour moi, l'écoute est la clé qui favorisera la qualité de vie en fonction de leurs attentes. Bien sûr, ce travail va se poursuivre en parallèle de l'accueil de nouvelles entreprises, indispensables à notre développement économique, mais aussi de l'accompagnement de nos agriculteurs.

Il est fondamental pour moi de finaliser les engagements que j'ai pris au début de mon mandat. Certains projets ont besoin de temps pour être mûrés. Tel est le cas de certains équipements structurants qui vont bientôt voir le jour. L'un d'entre eux, à savoir la future salle multisport, est porté par l'intercommunalité au sein de laquelle Noyal-sur-Vilaine se doit d'être une commune motrice. Nous nous étions engagés à développer le sport sur Noyal : c'est chose faite avec la rénovation prochaine des vestiaires au niveau du stade Paul Ricard et l'aménagement d'une salle de convivialité, que l'on appelle aussi « Club House ». L'idée est d'offrir aux Noyalais de meilleures conditions pour la pratique d'une activité sportive quelle qu'elle soit. Le Projet Sportif Local que nous élaborons actuellement posera également les jalons pour les dix prochaines années futures.



Des travaux de modernisation vont bientôt débiter rue Alexis Geffrault. La salle de la Parenthèse va également changer de visage.

Nous allons également poursuivre l'aménagement du centre-ville au niveau de la rue Alexis Geffrault. Ces travaux seront accompagnés de la création d'une nouvelle salle de convivialité qui remplacera l'actuelle Parenthèse.

La poursuite du mandat va dessiner un nouveau visage au centre-ville de Noyal, et donner une visibilité différente avec des travaux de construction plus nombreux. Ces travaux résultent de la première étape qui était de se donner les moyens financiers pour continuer le développement. L'accueil de nouveaux habitants nécessite des équipements. L'aménagement de la rue Alexis Geffrault et ceux qui vont être réalisés sur l'avenue du Général de Gaulle participent à la mobilité. Ils vont en même temps conférer un rôle à chaque noyalais, celui de respecter la sécurité, la vitesse, en somme : les autres.

Un nouvel évènement culturel municipal : le Rendez-fou !



Depuis 2015, un rendez-vous culturel et festif est proposé à la mi-juin en centre-ville, gratuit et pour tout public. Un évènement décliné en deux formats avec, en alternance chaque année, le « Rendez-fou » et son petit frère « le Bal Fou ». Sous la coordination du Service culturel et avec la participation active des associations et des services municipaux, cette fête est devenue un moment de convivialité incontournable mêlant spectacles amateurs et professionnels.

Rénovation de sols d'équipements sportifs

En 2016, pour améliorer les pratiques des sportifs, le revêtement de sol a été changé dans la salle de sport des Korrigans et dans la salle de danse à l'espace Nominoë.



Sans oublier...

- > Création de 18 terrains de pétanque à l'espace Nominoë
- > Remplacement de la main courante du terrain de football au stade et réfection de la piste au Chêne Joli
- > Programmation et actions culturelles du centre culturel L'intervalle
- > Expositions en Mairie et en Médiathèque
- > Offre de service des accueils de loisirs de 3 à 18 ans
- > Animation des Activités Périscolaires (dont les TAP depuis la réforme des rythmes éducatifs)
- > Favorisation des produits locaux et biologiques dans les menus du restaurant scolaire
- > Dispositifs de sensibilisation aux bonnes pratiques d'entretien des espaces verts par les services techniques : manifestation « C'est Tout Vert »
- > Forum des Associations avec la journée Ecosport portée par le CMJ en 2017
- > Cérémonies du souvenir « Souviens-toi » à l'occasion du centenaire de la guerre 1914-18

La Semaine des Séniors



La 1ère édition de la Semaine des Séniors s'est déroulée en octobre 2017 proposant randonnée, dictée, atelier danse, olympiades intergénérationnelles. Une réussite qui amène à sa reconduction en 2018.

Journée citoyenne

1ère édition également en mai 2017 de la Journée Citoyenne organisée avec le Conseil des Sages invitant les Noyalais et Noyalaises à contribuer à l'embellissement de la Ville. Une belle expérience de partage et de civisme qui sera également renouvelée.



Création d'une nouvelle aire de jeux



Une 8ème aire de jeux a été aménagée en 2016 sur le site du Clos Paisible près du château d'eau et du terrain de pétanque. Situées dans les squares, les zones vertes et le parc de la ville, les aires de jeux proposent des espaces de convivialité tant pour les enfants que pour les parents.

A venir...

- > Construction de nouveaux vestiaires et salle de convivialité (Club House) au Stade Paul Ricard
- > Construction de la salle multisport intercommunale à l'espace Nominoë par le Pays de Châteaugiron
- > Définition du Projet Sportif Local



Création d'un nouveau quartier, ZAC du Prieuré Est

Aménagement et vente des terrains permettant l'accueil de 64 logements individuels et de trois immeubles résidentiels. Les travaux de viabilisation définitifs sont engagés dans les secteurs où les constructions sont en voie d'achèvement.

Aménagement du carrefour, rue Michel Loisel



Suite à étude des flux, un carrefour à feux a été aménagé en 2017 sur le CD 92 à l'intersection avec l'avenue du Chêne Joli, redéfinissant les conditions de circulation sur ce secteur très fréquenté.

Sans oublier...

- > Révision du Plan Local d'Urbanisme en cours
- > Modernisation de la station d'épuration et extension du réseau d'assainissement sur le secteur de la Moinerie
- > Aménagement du quartier Maurice Audrain accompagnant la construction de 27 logements sociaux
- > Signalisation de la zone 30 km/h en centre-ville
- > Création d'un bassin des eaux pluviales aux Basses Forges en cours
- > Nouvelles pratiques d'entretien des espaces publics avec la mise en place du « Zéro Phyto » : gestion différenciée, désherbage thermique, éco-pâturage au Parc du Chêne Joli...
- > Cession de terrains municipaux pour la réalisation du lotissement des Hortensias (6 maisons) et de la résidence du Carré saint Martin (24 appartements)
- > Travaux de sécurisation de l'avenue du Général de Gaulle
- > Numérotation de l'ensemble des habitations en secteur rural
- > Pose de bornes d'apport volontaire des déchets et d'une borne de recharge pour véhicules électriques



Accompagnement du développement économique

L'accueil de nouveaux commerçants en centre-ville et de nombreuses entreprises dans les zones d'activités communautaires marque l'attrait de la Commune et contribue au développement des services et des emplois sur le territoire.

Modernisation de l'éclairage public



Depuis fin 2014, par contrat conclu avec la société Bouygues Energie, sont installés chaque année des candélabres moins énergivores et plus efficaces sur la Commune. Cette intervention, couplée avec les coupures nocturnes depuis 2015, permet de réaliser des économies d'énergies importantes.

Renforcement des liaisons douces



Des cheminements sécurisés ont été créés pour les piétons/cyclistes en 2015 et 2017, le long de la voie ferrée vers la gare, avenue de Belle Ile (du pont SNCF vers le parc du Chêne Joli), et sur la RD 92 vers le village de la Heurtelais (direction Châteaugiron). Des aménagements sont réalisés chaque année pour améliorer le réseau existant.

Rénovation des équipements

Le parc des bâtiments municipaux fait l'objet d'interventions régulières visant à améliorer leur efficacité énergétique, leur accessibilité. A la Mairie, les travaux sont en cours. D'autres opérations de rénovation plus lourdes ont été réalisées, comme à l'école maternelle l'Optimist, inaugurée fin 2014.

A venir...

- > Travaux d'aménagement du centre-ville sur le secteur de la rue Alexis Geffault et réalisation d'une nouvelle salle de convivialité sur le site de la Parenthèse
- > Création d'une piste piétonne et cyclable sécurisée sur le pont RN 157 vers le rond-point de Châteaugiron

Conseil Municipal des Jeunes et Conseil des Sages



-Les élèves de CM1 et CM2 des écoles privées et publiques de Noyal-sur-Vilaine ont élu en février 2016 leurs 20 représentants au sein du 1er Conseil Municipal des Jeunes. Ils sont accompagnés dans leur projets par les animateurs jeunesse du pôle « Accueil de Loisirs ».

-Le Conseil des Sages, créé en janvier 2016 et composé de 11 membres, contribue pleinement par ses avis et éclairages à l'amélioration de la qualité de vie sur la commune.

Tous ont plaisir à travailler ensemble et aussi sur des projets croisés entre les deux instances.

Diversification des temps d'information et de concertation



Des réunions publiques, ateliers participatifs de riverains ou d'usagers, des enquêtes sont régulièrement organisés lors d'études, de réflexions ou d'expérimentations sur la Commune.

Le développement des outils numériques



Vous trouverez toutes les informations pratiques et actualités sur le site internet de la ville, actualisé en 2016. Il est possible également de consulter et de « liker » la page Facebook, ou de s'inscrire à la newsletter désormais mensuelle sans oublier les outils de communication numériques du centre culturel de L'intervalle, le Portail Famille du service Enfance-Jeunesse, etc.



Institution des réunions de quartier



Débutée sur ce mandat, ces rencontres offrent l'occasion d'un temps d'échange et de convivialité avec les habitants. Elles permettent aussi de pointer les améliorations à apporter dans la vie du quartier.

7 rencontres ont eu lieu depuis 2014. La prochaine est prévue le 14 avril dans le quartier des musiciens.

Ateliers de prévention



Le CCAS a développé des temps d'information auprès des Noyalais sur les enjeux de santé publique et particulièrement vers le public cible des seniors avec l'organisation de la Journée seniors au volant, des ateliers de prévention des chutes, ateliers mémoire, de réunions d'information sur la sécurité.

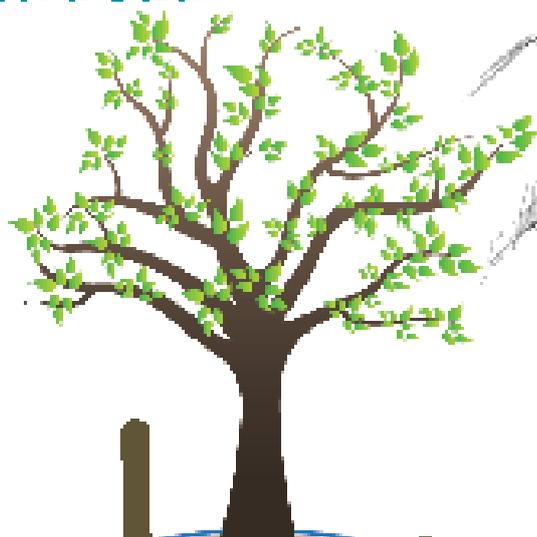
Sans oublier...

- > Accueil du service de l'Épicerie sociale intercommunale et d'un logement d'urgence à Noyal
- > Bourse au permis de conduire proposée par le CCAS
- > Programme d'accessibilité dans les bâtiments et les espaces publics pour les personnes à mobilité réduite
- > Soutien à l'animation commerciale
- > Accueil des nouveaux Noyalais, Fête des parents
- > Equipement de tableaux numériques des classes de la Caravelle
- > Installation d'un Wifi public à L'intervalle

A venir...

- > Pose d'un second panneau lumineux à proximité du carrefour à feux à hauteur du supermarché
- > Modernisation des panneaux de communication sur la commune via le prestataire Abri-Service
- > Évolution de la forme du bulletin municipal « Noyal Magazine »

Samedi
26 mai 2018
Rendez-vous à l'Hôtel de ville
de 9h à 12h



JOURNÉE CITOYENNE

à Noyal-sur-Vilaine

Programme et Infos sur
www.ville-noyal-survilaine.fr

> ÉDITION 2018 DE LA JOURNÉE CITOYENNE

Dès 9h le samedi 26 mai, venez participer aux animations et ateliers organisés à Noyal-sur-Vilaine à l'occasion de la Journée Citoyenne. Le programme détaillé sera prochainement disponible sur le site internet de la commune et à la Mairie.

Enfants, parents, grands-parents : petits et grands, venez nombreux !

29 JANVIER 2018

INTERCOMMUNALITÉ

- Rapport annuel 2016 du Pays de Châteaugiron Communauté.

FINANCES LOCALES

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE :

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des orientations présentées lors de ce débat d'orientation budgétaire pour le budget principal 2018.

➔ Retrouvez le compte-rendu complet avec les débats et interventions sur le site internet de la commune.

COMMANDE PUBLIQUE

- Attribution du lot n°2 marché de travaux d'aménagement de la mairie (charpente et traitement du bois) à l'entreprise CEB (Acigné) pour l'aménagement des combles.
- **Approbation** à l'unanimité.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Stade Paul Ricard : validation du programme et lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.
- **Approbation** à l'unanimité.

FINANCES LOCALES

SUBVENTIONS :

- Plan de financement proposé dans le cadre de la réalisation de nouveaux vestiaires, de locaux de stockage, d'espaces de convivialité pour le football et l'athlétisme dans un bâtiment mutualisé sur le stade Paul Ricard. Sollicitation des subventions auprès des partenaires. **Approbation** à l'unanimité.
- Ouverture exceptionnelle des commerces et concessions automobiles dimanches et/ou jours fériés en 2018. **Approbation** par 22 voix pour et 7 voix contre du groupe d'opposition.

21 FÉVRIER 2018

FINANCES LOCALES - BUDGET

- Reprise anticipée des résultats de l'année 2017. **Approbation** à l'unanimité.
- Subventions aux associations. A l'unanimité des membres votants.
- Taux d'imposition 2018 : maintien des taux actuels. **Approbation** par 20 voix pour et 7 contre des membres de l'opposition.
- Section de fonctionnement : **approbation** par 20 voix pour et 7 contre des membres de l'opposition.
- Section d'investissement : **approbation** par 20 voix pour et 7 contre des membres de l'opposition.

BUDGET ASSAINISSEMENT / CENTRE DE TRI POSTAL / ZAC DU PRIEURE / ZA SUD

- Vote du budget primitif de l'exercice 2018. **Approbation** à l'unanimité.

FINANCES LOCALES - FONDS DE CONCOURS

- Demande de subvention au titre des fonds de concours 2018 auprès du Pays de Châteaugiron Communauté. **Approbation** à l'unanimité.

FINANCES

- Révision de l'indemnité de gardiennage de l'église assuré par le prêtre. **Approbation** à l'unanimité

COMMANDE PUBLIQUE ASSAINISSEMENT

- Extension réseau et postes de refoulement « Korrigans » et « Moinerie » : avenant n° 2 à l'entreprise SOTRAV. **Approbation** à l'unanimité.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 23 avril 2018**

➤ Retrouvez toutes les informations et les comptes-rendus complets sur www.ville-noyalsurvilaine.fr

> L'INFO EN PLUS

• Pensez à votre disque de stationnement !

Pour rappel, le stationnement en zone bleue est en vigueur dans le centre-ville depuis le 19 juin 2012.

Le stationnement est limité à 1h30. Il est réglementé en « zone bleue » tous les jours de la semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h, et de 8h à 12h le samedi. Pensez à utiliser votre disque de stationnement.

Hors zone bleue, des parkings gratuits sont également accessibles à proximité du centre-ville :

- Rue de la Paix (31 places),
- Rue de la Motte (28 places),
- Avenue de Belle-Île, après le cimetière (25 places),
- Rue du Pâtis Simon (18 places).



STATIONNEMENT ZONE BLEUE

en vigueur depuis le 19 juin 2012

Stationnement limité à 1h30

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Le samedi de 8h à 12h



Entretien

Louis Hubert, adjoint aux finances : Relance des investissements après un temps de pause



Le 21 février dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget 2018.

Après une période de temporisation, nous bénéficions d'une situation financière saine et de marges de manœuvre retrouvées. Celles-ci nous permettent de prévoir des opérations d'investissement structurantes sur la période 2018-2020.

L'équipement sportif au stade en est un exemple, tout comme l'amélioration du centre-ville avec la rue Alexis Geffrault.

Regarder l'avenir sereinement

Cette pause était nécessaire au regard des équipements réalisés sur les mandatures précédentes et dans le contexte de ralentissement général de l'activité des collectivités locales contribuant à l'effort de réduction du déficit public national. Malgré les fortes diminutions des dotations de l'État induites, que toutes les communes ont connues ces dernières années, nous pouvons regarder sereinement l'avenir.

Nous avons également la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement avec la poursuite des politiques engagées sur les économies des ressources (énergie, eau...), en termes d'achat et de mutualisation des moyens et des ressources humaines.

QU'EST-CE QUE LE BUDGET ?

- Préparé par l'exécutif local et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité, le budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.
- Au sens matériel, il n'existe qu'un seul budget, mais il peut formellement se présenter in fine en plusieurs documents. En effet, le budget primitif est tout d'abord voté et énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année. Mais en cours d'année, des budgets supplémentaires ou rectificatifs sont nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. De plus, des budgets annexes retracent les recettes et les dépenses de services particuliers.
- La structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement s'opère dans un contexte de limitation des recettes. Et suite la réforme de Taxe d'Habitation, les communes sont dans l'incertitude quant à leur capacité à maîtriser leurs ressources à l'avenir.

Il est acté par le Gouvernement la suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80 % des administrés d'ici 2020. Pour rappel, le produit de cette taxe représente en moyenne 20 % des recettes de fonctionnement des Communes (18 % à Noyal). Certes, l'État s'est engagé à compenser jusqu'en 2020 mais quid au-delà.

Concernant la fiscalité, nous avons décidé de maintenir pour la troisième année consécutive les taux d'imposition. Si le contribuable voit une évolution, elle sera uniquement liée aux revalorisations décidées par l'État ou émanant de décisions prises par d'autres collectivités comme le Département, notamment.

« **Des études seront lancées en 2018 pour une réalisation en 2019 ou 2020** »

Cette année, nous maintenons notre capacité d'autofinancement autour d'un million d'euros. Notre capacité à faire face aux remboursements est ramenée à cinq années un quart, ce qui est un très bon ratio aujourd'hui. Nos investissements, de ce fait, vont progresser de façon importante puisque nous envisageons d'investir pour 2,6 Millions d'euros nets et ce, en réalisant le minimum d'emprunt sur 2018.

Jusqu'à 50% de subventions

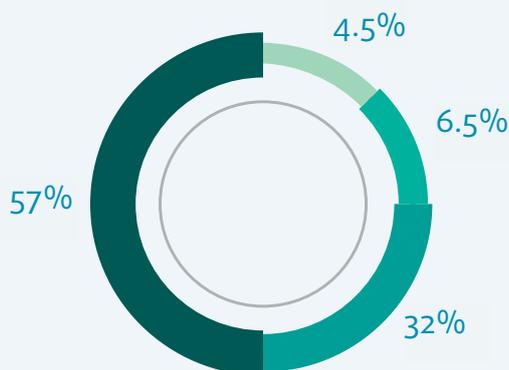
On ne fera pas tout en 2018, mais un certain nombre d'études vont être lancées pour des réalisations en 2019 et 2020.

Ces investissements vont aussi bénéficier de subventions. À commencer par le Département, au travers de contrats de territoires, ainsi que de la Région, et bien sûr de la Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron. Celle-ci accompagne fortement les Communes. Son soutien peut atteindre jusqu'à 50%, en particulier pour la création de liaisons douces et pour les équipements sportifs d'intérêt intercommunal. Ce sera le cas pour les vestiaires sportifs et la liaison douce entre le quartier des Forges et le Rond-point de Châteaugiron. Le passage sera également sécurisé au niveau du pont sur la RN 157.



Les dépenses de fonctionnement

Principales dépenses réelles de fonctionnement :



- Charges de personnel**
2 845 000 €
- Charges courantes**
(eau, électricité, alimentation, fournitures, entretien bâtiments, terrains, assurances...)
1 604 703 €
- Subventions et participations**
318 500 €
- Charges financières**
(intérêt des emprunts...)
226 600 €

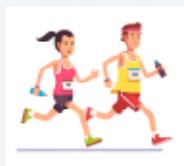
Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant en 2018 représentent 838 € (moyenne strate des communes de 5 à 10 000 habitants en 2016 : 1 033 € hab.).

Les subventions 2018 aux associations :

65 137 €

c'est le montant global des subventions versées en 2018 aux associations (hors dotation écoles et CCAS), et réparti comme suit :

Sport
31 399 €



Culture & loisirs
26 736 €



Social & humanitaire hors CCAS
6 161 €



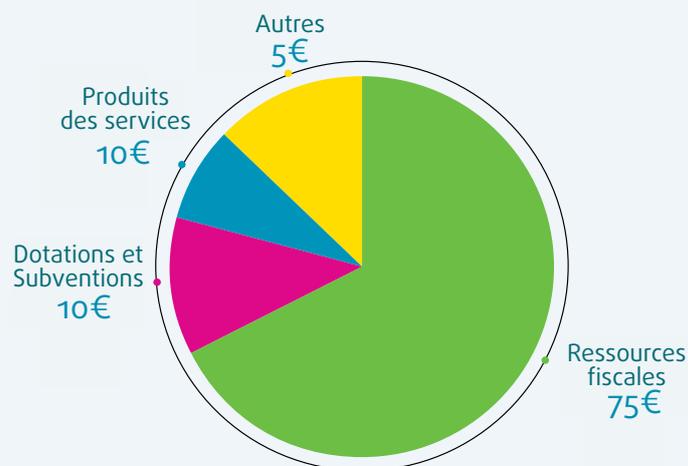
+ provisions
841 €

Les modalités d'attribution des subventions aux associations ont été revues en 2016. Le mode de soutien privilégie les usagers noyalais, favorise les activités dédiées aux jeunes (- 18 ans), soutient les activités de compétition, aide l'emploi associatif.

La liste des subventions attribuées est consultable sur le site de la commune : www.ville-noyalsurvilaine.fr rubrique : Se divertir > vie associative > subvention aux associations

Les recettes de fonctionnement

La provenance des recettes (sur la base de 100 €)



Les produits des ressources fiscales sont estimés en 2018 à

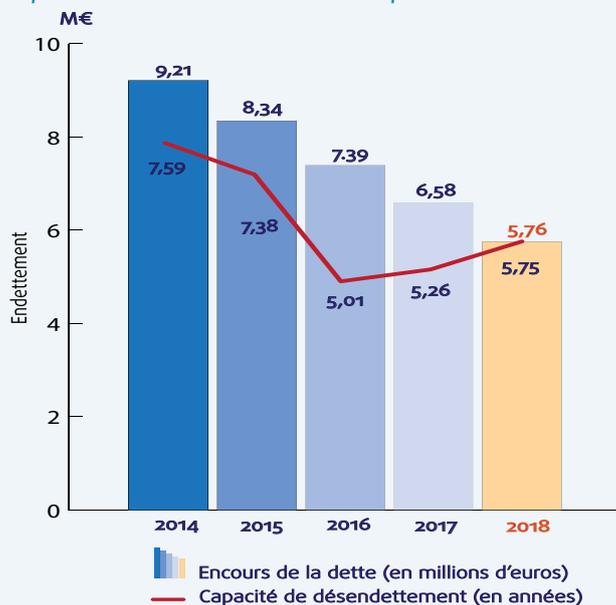
4 462 156 €

2 784 440 €
sont issus des impôts locaux
représentant 62% des recettes fiscales
et 1 677 716 €
proviennent d'autres taxes*

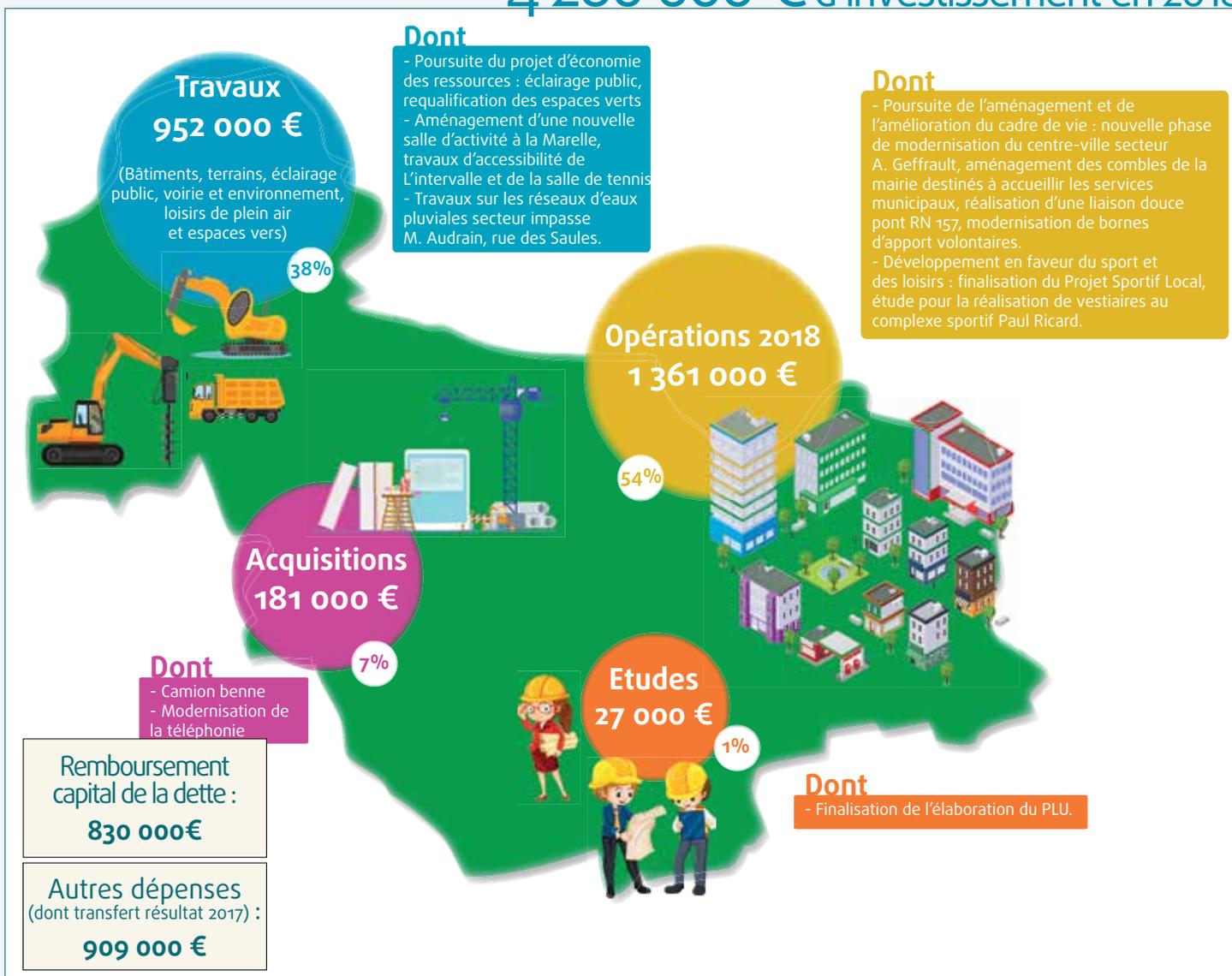
*attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire par la PCC, pylônes électriques, taxe électricité...

Une maîtrise de l'endettement

Grâce à notre capacité d'autofinancement prévisionnel en 2018, il faudrait 5,75 années pour rembourser la dette en considérant qu'aucun autre investissement ni emprunt ne serait réalisé.



Les dépenses d'investissement 4 260 000 € d'investissement en 2018



Le financement de l'investissement

2 655 000 €

Autofinancement Excédent de fonctionnement 2017, amortissements, virement de fonctionnement 2018

347 000 €

Dotations (FCTVA + TA)

586 000 €

Subventions d'équipements

672 000 €

Emprunt d'équilibre *

* **Recette** à prévoir de la cession du terrain dédié au futur équipement multisports.

Les budgets annexes : projets 2018

Budget ZAC du Prieuré :

• Viabilisation définitive : 1 165 000 €

Budget assainissement :

630 000 € dont :

• Réfection des réseaux sur le secteur de la Planche Grégoire, rue A. Geffrault et impasse M. Audrain.

• Etude de faisabilité pour l'extension de la capacité de traitement de la station d'épuration.





Événement

Madame le Maire Marielle Muret-Baudoin aux côtés d'une partie de l'équipe des Espaces verts, entourés de Patrick Le Guyader, Adjoint aux travaux (à droite), et Frédéric Gougeon, directeur des services techniques (6ème en partant de la droite).

Noyal-sur-Vilaine reçoit le prix 2018 Zéro Phyto

La ville de Noyal-sur-Vilaine a reçu le prix 2018 Zéro Phyto à l'occasion du Carrefour des gestions locales de l'eau qui s'est tenu au Parc de Expositions de Rennes Saint-Jacques fin janvier. L'occasion pour Mme le Maire Marielle MURET-BAUDOIN de féliciter le travail des agents dédiés aux espaces verts.

« **Ce prix est l'aboutissement d'un engagement fort de la part de vous tous !** ». C'est en ces termes que Mme le Maire Marielle MURET-BAUDOIN a félicité les agents dédiés aux espaces verts pour leur travail et leur implication. « Sans vous, ce prix ne serait pas. »

En effet, la ville de Noyal-sur-Vilaine fait partie des 65 lauréats 2018 du Prix Zéro Phyto remis par la Région Bretagne en ce début d'année. Plus qu'un engagement, il s'agit de changer les habitudes et les comportements vis-à-vis de l'entretien des espaces verts. Pour Marielle MURET-BAUDOIN, « la commune se doit de montrer le bon exemple. Il est important pour nous tous que votre travail soit une vitrine de la réussite du 'zéro phyto'. Les habitants y sont attentifs, ils voient les résultats. Vous êtes les ambassadeurs de ces nouvelles façons de faire. Merci à vous ! »

Patrick Le Guyader, adjoint aux travaux, aux côtés de Gilles Brizay, le 25 janvier lors de la remise du Prix Zéro Phyto au Carrefour des Gestions locales de l'eau à Rennes (parc des expositions).

> LESTROPHÉES ZÉRO PHYTO, C'EST QUOI ?

Pour rappel, les trophées « Zéro Phyto » sont remis par la Région Bretagne. Ils récompensent depuis 2009 les collectivités bretonnes qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts, notamment après avoir signé la charte « Entretien au naturel » et mis en place un plan communal. Aujourd'hui, plus de 75 % des communes bretonnes sont engagées dans la réduction de l'usage de ces pesticides.

Concrètement, la ville de Noyal-sur-Vilaine n'utilise plus de désherbant chimique pour l'entretien de ses espaces verts, y compris pour l'entretien du cimetière. Ce dernier est aujourd'hui entretenu à la houe maraîchère. Pour Patrick Le Guyader, adjoint aux travaux et qui a porté ce projet au sein de la municipalité, « il est important que les élus soutiennent les services techniques et leur donnent les moyens de réussir. Dès 2015, une formation sur la gestion différenciée des espaces a été mise en place. Elle a été la base d'une démarche d'entretien sans désherbant. La ville a ensuite été cartographiée, aussi bien en centre-ville qu'en campagne, définissant différents modes d'entretien selon les sites. Cette étape a été importante car il faut bien avoir à l'esprit que le parc du Chêne Joli, par exemple, ne nécessite pas le même entretien que les parterres de fleurs situés en centre-ville ».





Urbanisme

Révision du Plan Local d'Urbanisme et création d'un périmètre délimité des abords autour de l'église Saint-Pierre

Le 14 octobre 2013, le conseil municipal a prescrit la révision du PLU⁽¹⁾ et en a précisé les objectifs, qui sont les suivants :

- > Prendre en compte les objectifs en matière de **droit de l'urbanisme** issus de la loi 2010-788 du 12/07/2010 portant engagement national pour l'environnement dite loi « Grenelle 2 »,
- > Prendre en compte les **dispositions des documents supra-communaux** (SCOT du Pays de Rennes, SAGE Vilaine...),
- > Prendre en compte les **réaménagements fonciers** induits par la création de la LGV Bretagne Pays de la Loire,
- > Maîtriser la consommation d'espaces afin de **préserver les espaces agricoles et naturels**,
- > Assurer les besoins communaux en matière de **qualité de cadre de vie, d'habitat, de services**, d'équipements et de développement économique,
- > Préserver le **patrimoine naturel et bâti** avec mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti incluant les bâtiments agricoles désaffectés depuis plus de 5 ans et présentant un intérêt architectural particulier,
- > Préserver et valoriser l'environnement, notamment au travers de la **trame verte et bleue** ainsi que par l'actualisation des milieux de compensation (zones humides), la mise à jour des cours d'eau, l'intégration des Milieux Naturels d'Intérêt Écologique...

Par délibération en date du 21/03/2016, le conseil municipal a débattu sur le Programme d'Aménagement et Développement Durables (PADD). Le projet de PLU a ensuite été arrêté le 18/12/2017.

> A SAVOIR

Pendant toute cette période de la procédure (de la prescription à l'arrêt), une concertation avec la population a été organisée, selon les modalités suivantes :

- tenue d'une exposition publique,
- tenue de réunions publiques,
- parution d'article(s) dans les supports de communication municipaux,
- mise à disposition du public d'un registre destiné aux observations de toute personne intéressée, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture,
- organisation d'ateliers participatifs,
- participation des habitants pour le recensement des haies et des zones humides.

> PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE

- Les pièces des dossiers sont déposées à la mairie de Noyal-sur-Vilaine aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse les consulter et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'attention de Madame la commissaire enquêtrice, laquelle les annexera au registre.
- Les pièces sont également consultables sur le site internet de la ville de Noyal-sur-Vilaine : www.ville-noyalsurvilaine.fr. Les observations du public peuvent être communiquées à Mme la commissaire enquêtrice, par courrier, par voie électronique à l'adresse unique suivante : enquetepublique.plu@ville-noyalsurvilaine.fr.
- Une permanence est assurée par Madame la commissaire enquêtrice à la mairie de Noyal-sur-Vilaine afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public, aux jours et heures suivants :
 - jeudi 12 avril, de 9h00 à 12h30,
 - mardi 17 avril, de 9h00 à 12h30,
 - jeudi 26 avril, de 13h45 à 17h30,
 - mercredi 02 mai, de 9h00 à 12h30,
 - lundi 14 mai, de 13h45 à 17h30.

Par ailleurs, la commune étant concernée par la servitude d'utilité publique relative à la protection de l'église Saint-Pierre, M. le Préfet, en date du 21 novembre 2017, et suivant proposition de l'architecte des Bâtiments de France, a autorisé la mise à enquête publique conjointe avec la révision du PLU, de la création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA), plus pertinent que celui des 500 mètres, existant actuellement.

Cette procédure d'enquête publique unique se déroulera pendant une durée d'un mois, soit **du 12 avril 2018, 9h00, au 14 mai 2018, 17h30**.

⁽¹⁾ approuvé depuis le 18/02/2008, modifié et révisé le 08/06/2009, modifié les 24/01/2011, 26/02/2014 30/01/2017.



Les travaux

> EPISODE DE NEIGE ET VAGUE DE FROID

Jeudi 1er mars, les noyalais se sont réveillés sous quelques centimètres de neige. Un spectacle qui a offert de très jolis paysages, mais qui a aussi mobilisé les services techniques.

Lors de tels épisodes neigeux, les services techniques de la ville se chargent du salage et du présalage, et ce dès la veille au soir. Ces opérations sont renouvelées le jour même dès 6h30 le matin.



> ZAC DU PRIEURÉ : LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DÉFINITIFS SONT EN COURS



Les travaux d'aménagement définitifs de la ZAC du Prieuré ont débuté le 29 janvier. Les premiers repérages au sol ont été suivis par l'implantation de l'altimétrie des espaces publics sur la partie basse. Un constat par huissier sur toutes les habitations concernées par les travaux a également été réalisé, et les premiers caniveaux ont été installés. La pose des revêtements définitifs a débuté en mars dans les allées Françoise Sagan et Madame de Sévigné. Les travaux se poursuivront durant tout le printemps, avec l'installation des éclairages publics et l'implantation définitive des boîtes aux lettres, notamment.

> RÉHABILITATION DE L'ÉTAGE DE HÔTEL DE VILLE

Les travaux de réhabilitation de la mairie ont débuté début février par la réfection de la couverture et de certains éléments de la charpente. La démolition intérieure ainsi que le désamiantage ont pris le relais courant mars.

S'en suivront la pose des placoplâtres et diverses autres alimentations.

Ces travaux vont permettre la réalisation de bureaux et d'une salle de réunion accessible aux Personnes à mobilité réduite d'améliorer l'efficacité énergétique générale du bâtiment.



**Vous êtes témoins d'une
anomalie sur la voirie ?**

Dégât, dépôt d'objets, panneaux défectueux, dégradations, etc. : si vous avez des remarques relatives à votre quartier ou sur la chaussée de la commune, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Contactez l'accueil de la mairie :

02 99 04 13 13 - mairie@ville-noyalsurvilaine.fr

Voie verte Rennes-Vitré : avis d'enquête publique

A la demande du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, un avis d'enquête publique a été publié concernant le projet de réalisation de la première phase d'aménagement d'une voie verte Rennes-Vitré entre Cesson-Sévigné et Cornillé.

Pour la commune de Noyal-sur-Vilaine, seul le secteur nord de la zone urbaine est concerné, l'objectif de cette voie verte étant d'offrir un aménagement qualitatif au plus près des boucles de la Vilaine.

Dès le 21 mars et jusqu'au 25 avril, il sera possible de consulter, en mairie d'Acigné, Châteaubourg et Cornillé, les documents relatifs aux dossiers de demande de déclaration publique (dont étude d'impact, avis de l'autorité environnement, résumé non technique). Ces documents sont également consultables sur le site de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Pour rappel, il est possible à toute personne d'émettre des observations ou autres propositions. Elles doivent être consignées sur le registre d'enquête ou les adresser impérativement avant la clôture de l'enquête par voie postale au commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie de Châteaubourg. Il est aussi possible de les adresser par voie électronique sur le registre dématérialisé accessible sur le site de la Préfecture, ou bien encore à l'adresse voie-verte-rennes-vitre@mail.registre-numerique.fr.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations écrites ou orales du public :

Châteaubourg (mairie) : mercredi 25 avril 14h-17h.

Acigné (mairie) : vendredi 13 avril 14h-17h.

Cornillé (mairie) : samedi 7 avril 10h-12h.

Plus d'infos : www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques

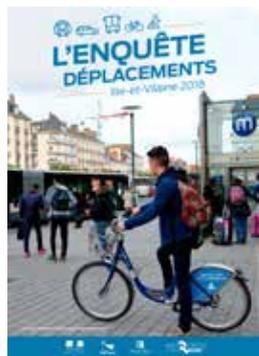


Enquête déplacements 2018

Rennes Métropole réalise depuis le mois de janvier une « Enquête Déplacements » en partenariat avec le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne, la Caisse des Dépôts et l'État. Cette enquête, qui décrit les déplacements à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine élargi à certaines communes limitrophes des Côtes d'Armor et du Morbihan, se déroule sur le territoire pendant encore tout le mois d'avril 2018.

Elle consiste à recenser les déplacements effectués durant une journée par un échantillon représentatif de la population. Réalisée tous les 10 ans en moyenne, elle permet de mieux comprendre les pratiques et les besoins des habitants, à en mesurer les évolutions dans le temps, et à les comparer à d'autres agglomérations ou départements en France.

Au total, plus de 5000 ménages vont être interrogés. Les premiers résultats seront communiqués à l'automne 2018.



> CONTRE LES CAMBRIOLAGES : OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pour une surveillance de votre lieu d'habitation, de votre commerce, de votre entreprise durant votre absence, l'opération « Tranquillité vacances » fonctionne toute l'année. Une attention particulière est observée lors des patrouilles de surveillance générale. Il suffit de prévenir la gendarmerie locale ou la police municipale de sa commune.

Contre les cambriolages, connectez vous !

- Le site internet de la gendarmerie nationale : conseils utiles, recommandations et formulaire de demande individuelle opération « Tranquillité vacances ». <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

- Le site facebook de la gendarmerie d'Ille-et-Vilaine : conseils et actualité de la gendarmerie en Ille et Vilaine. <https://www.facebook.com/Gendarmerie.dIlle.et.Vilaine>.

- L'application « Stop cambriolage » de la gendarmerie d'Ille-et-Vilaine (gratuite, apple et android) : conseil et information en temps réel sur les phénomènes de cambriolage sur le département.



> ATTENTION AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS !

La DGCCRF rappelle aux consommateurs d'être attentifs vis-à-vis de certains sites commerciaux qui essayent de les tromper en prenant l'apparence d'un site officiel (usage du drapeau bleu-blanc-rouge, de la Marianne, référence à des ministères...).

Les sites officiels de l'administration se terminent par «.gouv.fr» ou «.fr» et non pas par «.gouv.org» ou «.gouv.com». Par ailleurs, un site web en «.fr» n'est pas obligatoirement un site officiel. Plus d'infos sur www.service-public.fr.

Agenda

> « J'AI 10 ANS » CHANGE DE NOM

Cette année, l'opération « J'ai 10 ans » change de nom et devient « **En CM2, j'échange et je crée** ». Les jeunes sont attendus le **jeudi 17 mai** à partir de 9h30 devant le Clos Paisible.

Action sociale

> LES ATELIERS MÉMOIRE DE CLIC ALL'ÂGES

Clic All'Âges, le service de proximité du Centre Local d'Information et de Coordination* intervient notamment auprès des personnes âgées qui ressentent le besoin d'être accompagnées pour entretenir leur mémoire. En janvier, suite à la réunion d'information organisée par le CCAS le 25 avril 2017, s'est tenu un atelier à Noyal-sur-Vilaine. Une dizaine de noyalais y a participé. « Cet atelier ludique se compose de 10 séances de deux heures au cours desquelles de petits exercices sont proposés pour booster la mémoire », expliquent les intervenants. « L'idée est d'échanger, de partager aussi ses astuces pour entretenir sa mémoire. En fin de compte, c'est s'obliger à prendre un temps pour sa mémoire. »

> SÉJOUR VACANCES POUR LES SENIORS

Le réseau des CCAS du Pays de Châteaugiron Communauté ⁽¹⁾, en partenariat avec l'ANCV, organisent un séjour pour les seniors au Village vacances « L'Arnèche » à Merchers-sur-Gironde en Charente-Maritime. Il est programmé du 15 au 22 septembre (8 jours/7nuits). Au programme notamment : visite de l'église Notre-Dame de Royan, grotte de Matata, excursion à l'île d'Oléron, découverte de port de pêche « la Cotinière » et du village de Talmont. Plusieurs réunions de présentation du séjour sont organisées à 10h30 dans les mairies participantes : 3 avril à Châteaugiron, 4 avril à Piré-sur-Seiche, 14 avril à Domloup. **À Noyal-sur-Vilaine, la réunion est prévue le 12 avril à la salle des Lavandières.** Les dossiers sont à retirer à la mairie, et **les inscriptions sont ouvertes jusqu'au lundi 30 avril.**

Coût du séjour en fonction des revenus, renseignements auprès de Carole Pérot, responsable du service population à la mairie de Noyal-sur-Vilaine. Contact : 02 99 04 13 13.

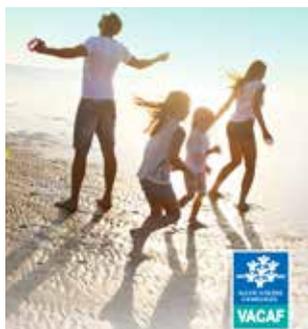
⁽¹⁾ Le réseau est composé des CCAS des communes de Chancé, Châteaugiron, Domloup, Noyal-sur-Vilaine, Piré-sur-Seiche, Servon-sur-Vilaine.

> AIDES AUX VACANCES FAMILLE

Chaque année, la Caisse d'Allocations Familiales rappelle que des aides existent pour permettre aux familles de partir en vacances.

Le principe : votre CAF vous envoie un message en début d'année vous précisant la durée, le taux de l'aide, la durée, etc. Le centre de vacances connaît vos droits CAF et calcule le montant qui reste à la charge de la famille après déduction de l'AVF.

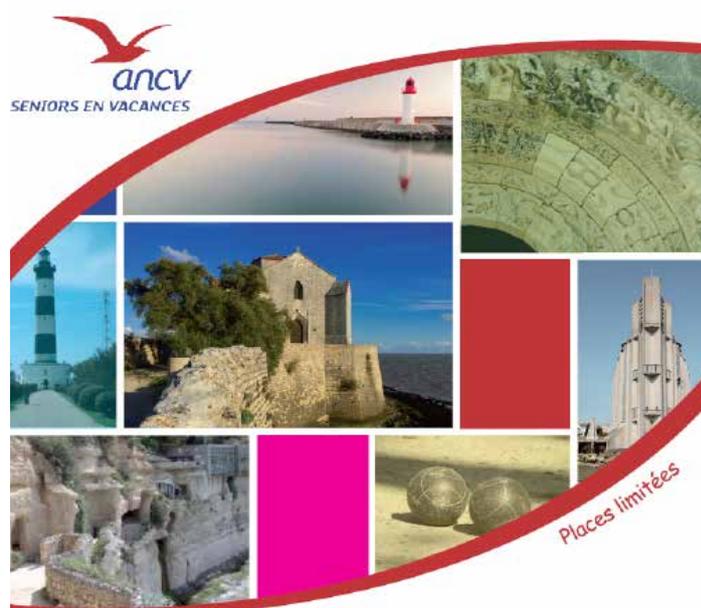
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.vacaf.org ou auprès du Service Accueil Formalités Administratives / Action sociale de la mairie : 02 99 04 13 18.



Pour les participants, il est important de dédramatiser l'entretien test préalable avec le psychologue. « Il ne faut pas le craindre, bien au contraire ! Ces ateliers permettent de faire le point et de mieux savoir où nous en sommes avec notre mémoire. C'est rassurant ! »

Pour plus d'infos, contactez le CCAS de Noyal-sur-Vilaine.

*Dépend du département d'Ille-et-Vilaine



Meschers-sur-Gironde

Agenda

> LA FÊTE DES PARENTS LE 2 JUIN

L'édition 2018 de la Fête des Parents est prévue le 2 juin à 10h30 à L'Intervalle. Sont concernés les parents qui ont eu un enfant en 2017. Tous recevront une invitation prochainement. Mais les parents qui auraient emménagé à Noyal-sur-Vilaine après la naissance de leur enfant et qui ne seraient pas avertis de l'événement sont invités à contacter Carole Pérot à la mairie. Echanges et racontines sont prévus au programme.



Une carte d'accès pour la déchetterie

Les travaux d'aménagement du nouvel accès à la déchetterie de Noyal-sur-Vilaine sont terminés. L'accès par carte d'accès est en service depuis le 2 février dernier. Comment ça fonctionne ?

Chaque foyer dispose d'une carte personnelle. À Noyal-sur-Vilaine, lors du passage des ambassadeurs en 2017, si vous aviez coché la case « utilisation de la déchetterie » sur le formulaire, vous avez reçu par voie postale en ce début d'année, votre carte d'accès.

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la demander gratuitement en remplissant le formulaire en ligne : <http://www.smictom-sudest35.fr/formulaires/carte-d-acces-decheterie-particuliers/> ou bien en téléphonant directement au Smictom : 02 99 74 44 47.



Cette carte est utilisable sur toutes les déchetteries équipées du contrôle d'accès. Le nombre de véhicules sur le site d'une déchetterie est régulé. Si celui-ci a atteint le maximum autorisé, l'utilisateur doit attendre qu'une place se libère. L'objectif est d'offrir à chacun un accueil optimal et sécurisé.

La carte permet d'accéder 18 fois par an aux déchetteries. A chaque passage devant le lecteur de carte, le crédit utilisé est décompté. Le solde est visible sur l'écran du lecteur. Au 1er janvier de chaque année, la carte est automatiquement rechargée du nombre de passages annuels autorisés. L'objectif pour chacun est de regrouper ses déchets pour se rendre moins souvent à la déchetterie mais avec plus d'éléments à déposer. Si toutefois vous atteignez les 18 passages avant la fin d'année (déménagement, travaux...), vous pouvez demander à être crédité de passages complémentaires en formulant une demande auprès du Smictom.



Nouveaux contrôles assainissement en 2018

Comme nous vous l'indiquions dans le numéro 130 (janvier 2018), toutes les installations d'assainissement autonome du territoire noyalais seront contrôlées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Cette mission, confiée à VEOLIA, a débuté mi-février. A ce titre, vous recevrez dans votre boîte aux lettres un courrier de prise de rendez-vous quelques semaines avant la visite du technicien. Si vous souhaitez modifier cette date, un numéro est indiqué sur le courrier.

Quelles démarches effectuer si je souhaite réhabiliter ou créer mon installation ?

• Il faut d'abord réaliser une étude de filière par un bureau d'études spécialisé.

- Puis déposer un dossier de conception d'une filière d'assainissement non collectif en 3 exemplaires en mairie
- Le dossier est instruit sous un délai d'un mois. Après l'acquittement de la facture Veolia, vous recevez l'accord pour réaliser votre système d'assainissement projeté : c'est le contrôle de conception. Cet accord permet de débuter vos travaux de réhabilitation.
- A la fin des travaux, mais AVANT remblaiement, il est indispensable de faire valider le dispositif par le technicien du SPANC. Ce contrôle de réalisation, délivré sous forme de certificat de conformité, est l'assurance d'avoir une installation aux normes et qui fonctionnera correctement par la suite. Attention, il faut prévenir le SPANC 7 jours avant la fin des travaux.



Contrôle de conception : AVIS



Contrôle de réalisation : Certificat de conformité

Plus d'info sur les tarifs applicables et les démarches sur le site internet du Pays de Chateaugiron Communauté www.cc-payschateaugiron.fr/spanc/

Maisons fleuries, concours 2018

une cité fleurie,

c'est une ville gaie,

accueillante, vivante...



Des espaces verts bien fleuris, des façades de maisons et d'immeubles aux balcons débordant de fleurs, ce sont autant d'éléments qui donnent à notre vie quotidienne un cadre plus agréable.

Alors n'hésitons pas,
fleurissons Noyal-sur-Vilaine !

Cette année encore, aura lieu **le concours** organisé par l'Association Les Maisons Fleuries. Il comporte les catégories suivantes :

- * Maison avec jardin fleuri en agglomération,
- * Maison avec jardin fleuri en campagne *
- * Jardin paysagé aménagé par les soins des propriétaires, très visible de la rue
- * Balcons, terrasses, fenêtres ou murs fleuris visibles de la rue,
- * Jardin potagers et familiaux **

Un jury composé de personnes compétentes, extérieures à la commune, visitera l'agglomération mi-juin 2018.

Dans la notation, seront surtout retenus :

- * L'aménagement d'ensemble,
- * Le fleurissement : qualité et harmonie d'ensemble,
- * Le goût et l'originalité,
- * Une attention particulière sera portée à la pratique du jardinage au naturel.

L'association vous remercie de votre collaboration au fleurissement de la cité
et vous souhaite de figurer parmi les gagnants 2018.

* Bulletin de participation à déposer en mairie.

** Les propriétaires situés en campagne, ceux concourant dans la catégorie jardins potagers et familiaux ou ceux en agglomération uniquement dont le jardin ne serait pas visible depuis la rue, doivent rendre leur bulletin de participation à la mairie, avant le vendredi 8 juin 2018.



BULLETIN DE PARTICIPATION Concours 2018 des Maisons Fleuries

A remplir uniquement pour les maisons situées en campagne, les jardins potagers et familiaux,
et les maisons en agglomération **dont le jardin ne serait pas visible depuis la rue***.

Mme, M. :

Adresse :

Catégorie :

* Si les lauréats qui reçoivent une invitation en septembre pour la remise des prix ne souhaitent pas participer, il leur suffit de le signaler à l'accueil de la mairie.

Bulletin à déposer en mairie ou par mail : mairie@ville-noyalsurvilaine.fr avant le 8 juin 2018.

Avril

- ▶ **Braderie Camping**
Nouveau cette année :
vente de vélos
lundi de Pâques 2 avril
- ▶ **Collecte de Sang**
Vendredi 6 avril.
Salle Tréma.
- ▶ **Les Racontines**
Lectures pour les 0-3 ans
samedi 7 avril à 10h
Gratuit, sur réservation.
Renseignements et réservations :
Médiathèque
- ▶ **Sortie Le Clos Paisible**
Journée langoustines à
Langueux (22)
10 avril
- ▶ **Spectacle**
Evidences inconnues
13 avril, 20h30.
A l'Intervalle.
- ▶ **Réunions publiques**
Mutuelles Village
Mercredi 11 avril à 20h et mardi
17 avril à 20h.
Salle des Lavandières.
Renseignements Noyal
Solidarités.
- ▶ **Fête de printemps de**
l'Ecole Saint-Augustin
Vendredi 13 avril à 18h30
Salle Tréma.
Ouvert à tous.
- ▶ **Spectacle de danse de**
l'association Un temps
Danse
Quand le temps nous est
dansé
A la salle du Zéphyr à
Châteaugiron.
Samedi 14 avril à 20h30 et
dimanche 15 avril à 14h.
Adulte : 6 € - Moins de 18 ans :
3 €.
- ▶ **L'heure du conte**
Mercredi 18 avril à 14h
Lectures dès 4 ans
Un moment où les enfants
viennent se poser et écouter de
belles histoires !
Gratuit et ouvert à tous.
Renseignements à la Médiathèque.
- ▶ **Jardinière de lecture**
« Sorcellerie et
malédictions »
Jeudi 19 avril à 20h
Gratuit, sur inscription.
Renseignements et
réservations : Médiathèque
- ▶ **Spectacle**
La boîte à sardines
20 et 21 avril à 20h30, 22 avril à
15h30.
A l'Intervalle. En partenariat avec
«Le Petit TNB» et Noal an Aven.

- ▶ **Braderie des enfants à**
l'école La Caravelle
Dimanche 22 avril
Dans la cour de l'école
élémentaire.



- ▶ **Repair Café**
Samedi 21 avril, 14h-17h30.
Au Clos Paisible.

Mai

- ▶ **Trophées Pédestres**
Domloup : 10 mai
Noyal-sur-Vilaine : 13 mai
> Renseignements et
inscriptions sur www.klikego.com
- Châteaugiron : 7 juillet
Saint-Aubin du Pavail : 23
septembre
Servon-sur-Vilaine : 20
octobre
> Vous habitez une des
communes du territoire ?
participez au moins à trois des
cinq courses, votre cumul des
temps réalisés vous permettra de
participer aux Trophées pédestres
du Pays de Châteaugiron
Communauté 2018.
Les trois premiers coureurs
femmes et hommes seront
récompensés.
- ▶ **Exposition La Marelle**
14 mai au 8 juin
Exposition proposée par la
Marelle.
- ▶ **Repair Café**
Mercredi 16 mai, 14h-17h30.
Au Clos Paisible.



- ▶ **En CM2 j'échange et je**
crée
Jeudi 17 mai, 10h.
Au Clos paisible.
- ▶ **Les Racontines**
Lectures pour les 0-3 ans
Samedi 19 mai à 10h
Gratuit, sur réservation.
Renseignements et réservations :
Médiathèque
- ▶ **Tournois Jeux Vidéo Fifa**
Mercredi 23 mai à 14h
Chaussez vos crampons, la
compétition sera acharnée !
Gratuit. Renseignements et
réservations : Médiathèque

- ▶ **Le Siffleur**
Humour musical
Jeudi 24 mai, 20h30.
A l'Intervalle.

- ▶ **Inauguration du graff**
avec le CMJ
Vendredi 25 mai, 18h.
Au Chêne Joli.

- ▶ **Désignation du nouveau**
Conseil Municipal des
Jeunes
Salle du Conseil Municipal
Vendredi 25 mai, 19h.

- ▶ **Journée Citoyenne**
Rendez-vous à la l'Hôtel
de Ville.
Samedi 26 mai, le matin.

Juin

- ▶ **Fête des parents**
Samedi 2 juin, 10h30.
A l'Intervalle.
> Les parents concernés (ont
eu un enfant en 2017) qui
n'auraient pas reçu d'invitation,
peuvent contacter Carole Pérot,
responsable Service accueil
formalités administratives et
action sociale à la Mairie de
Noyal-sur-Vilaine.
- ▶ **Bal Fou** ▶
Samedi 9 juin
Sur l'esplanade devant
L'Intervalle. Gratuit, tout public.

- ▶ **Repair Café**
Samedi 16 juin, 14h-17h30.
Au Clos Paisible.

- ▶ **Vide grenier**
Dimanche 17 juin
Espace Nomoë à Noyal-sur-
Vilaine

- ▶ **Fête des écoles**
publiques
Samedi 30 juin
Dans la cour de l'école
élémentaire La Caravelle.



Credit photo Magali Stora



Credit photo Jana Arns

Bal Fou : les premières indiscrétions...

- > **19h : Apéro Danse**
- Apéro offert en partenariat
avec Cidre Loisel, Noyal accueil,
et les Amis de la Santé.
- Initiations danse par des
associations du territoire
- > **Next Dimension /**
Cie Primitif
Hip hop énergique et
spectaculaire avec 5 danseurs
- > **Bal / Jane et ses gorilles**
Retrouvez cette équipe de choc
(sous le soleil cette fois-ci !) pour
un show toujours plus
explosif : disco, funk, rock'n'roll...
Madison !
Avec la participation de
GroupEnMouvement et de
l'AMHV
- > **Toutes les infos dans le**
prochain Noyal Magazine

Tous aux spectacles !

> Magie contemporaine

Spectacle « Evidences inconnues »

Cie Rode Boom/Kurt Demey

► Vendredi 13 avril à 20h30

Les yeux qui s'écarquillent, des cris de stupéfaction et des bouches ouvertes de surprise... Dans son spectacle hors norme, Kurt Demey, mentaliste de renom, confesse au public : « *Je suis mentaliste et je vais être honnête avec vous : je vous mens* ».

Activement impliqués, vous allez suivre l'enquête menée sous vos yeux et commencer à douter de la réalité... Les coïncidences qui s'accumulent deviennent pure magie et ne manqueront pas de perturber les plus terre-à-terre d'entre vous !

Dans Évidences Inconnues, Kurt Demey fascine autant qu'il effraie quand il perce nos vérités. Accompagné du contrebassiste Joris Vanvinckenroye, il signe une pépite théâtrale, musicale et poétique. Extra-ordinaire !

Dès 12 ans, tarif : 14 / 11 / 10 / 8 €



Crédit photo Jana Arns

A NOTER

> L'intervalle est partenaire du Festival Mythos à Rennes

► Retrouvez toute la programmation du festival sur le site www.festival-mythos.com. Du 13 au 22 avril 2018.



> Humour musical

Le Siffleur

Fred Radix

► Jeudi 24 mai à 20h30

Le Siffleur propose un spectacle virtuose, entre conférence burlesque et maîtrise du sifflet. Fred Radix pose la musique sifflée comme un style à part entière. Entre deux anecdotes, il interprète son répertoire avec élégance et son humour absurde et décalé fait mouche à chaque fois.

Soliste en mal d'orchestre, il interprète - en sifflant bien sûr - les plus beaux airs de la musique classique, de Mozart à Bizet en passant par Schubert et Satie, sans oublier quelques incontournables mélodies de musiques de films. Un régal pour les oreilles !

Un spectacle humoristique, singulier, musical et poétique, bref... l'un des spectacles les plus réjouissants du moment !

Dès 12 ans, tarif : 16 € / 14 € / 13 €



Crédit photo Magali Stora

Vos sorties en famille

> Pour les plus petits

Les Racontines

► Samedi 7 avril : « Lapin et Compagnie »

► Samedi 19 mai : Surprise...

Lectures pour les 0-3 ans à 10h.

Une séance d'éveil autour du livre pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans. Un joli moment en comptines et jeux de doigts !

Gratuit, sur réservation.



L'heure du conte

► Mercredi 18 avril à 15h30

Lectures dès 4 ans

Un moment où les enfants viennent se poser et écouter de belles histoires !

Gratuit et ouvert à tous.

Renseignements : Médiathèque.



> Let's play !

Tournois Jeux Vidéo Fifa

► Mercredi 23 mai à 14h

Que vous soyez débutant ou confirmé, participez au tournoi de Fifa organisé à la Médiathèque.

Gratuit



Jardinière de lecture

► Jeudi 19 avril à 20h

Venez échanger autour d'une sélection de romans, bandes dessinées, cd et dvd concoctée par vos médiathécaires. Nous offrons les grignotines !

Gratuit, sur inscription.

Renseignements : Médiathèque.



> RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS L'INTERVALLE :

Spectacle : 02 99 04 13 23

accueil.intervalle@ville-noyalsurvilaine.fr

Médiathèque : 02 99 04 13 28

mediatheque@ville-noyalsurvilaine.fr

La médiathèque sera fermée le mercredi 9 mai.

> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

• EMPLOI

Mardi 10 avril de 14h à 17h au Point Accueil Emploi de Noyal-sur-Vilaine, rue du Pâtis Simon

L'agence Manpower de Châteaubourg recherche 50 ouvriers agro-alimentaires, 10 conducteurs de lignes et 10 préparateurs de commandes sur les secteurs de Noyal-sur-Vilaine, Châteaubourg et Janzé. Les postes sont à pourvoir au plus vite, pour une longue durée, en 2x8 et en 3x8. Vous pouvez venir avec votre CV et adresser votre candidature par mail à l'adresse : chateaubourg@manpower.fr à l'attention de Marie. Contact : 02 99 04 65 00.

JOBS D'ÉTÉ
SOIRÉE D'INFORMATION
16 mars 2018 à 19h
Tréma
11 rue Joseph Desbrosses
Noyal-sur-Vilaine

TEMPS D'INFORMATION COLLECTIF & ENTRETIEN INDIVIDUEL
- Rédiger une lettre de motivation et un CV
- Préparer un entretien d'embauche

Point Accueil Emploi
Châteaubourg : 02 99 04 65 00
Noyal-sur-Vilaine : 02 99 37 39 10
jan@pcc.bzh

Sur inscription
Places limitées

Pays de Châteaugiron
Maison de l'Emploi - 5400 Châteaugiron
02 99 37 39 10
www.pcc.bzh

• JOB D'ÉTÉ

Les conseillères emploi ont accompagné les jeunes, mineur ou majeur, dans leurs démarches, le temps d'une soirée le 16 mars à Noyal-sur-Vilaine. Cette formule a permis d'une part de préparer les jeunes aux démarches et postures efficaces pour trouver un emploi et d'autre part de répondre plus finement aux besoins des entreprises.

Le Point Accueil Emploi a diffusé dans un second temps les offres d'emploi disponibles pour l'été

(affichage dans les locaux et sur le site internet de la Communauté de communes) afin que les jeunes ayant participé aux sessions puissent poser leurs candidatures.

Sur inscription - Contact : Antenne de Châteaugiron : 02 99 37 39 10 – pae.chateaugiron@pcc.bzh / Antenne de Noyal-sur-Vilaine : 02 99 37 58 76 – pae.noyal@pcc.bzh

• DEMANDEURS D'EMPLOI, PENSEZ À LOUER NOS SCOOTERS ET VÉLO

La recherche d'un emploi est vite compromise sans possibilité de mobilité. Le Point Accueil Emploi favorise les démarches d'insertion professionnelle avec la mise à disposition de deux-roues et scooters pour les demandeurs d'emploi.

Les locations se font uniquement sur rendez-vous.

• PAS À PAS... VERS L'EMPLOI

Le parcours d'accompagnement collectif « PAS A PAS » proposé par l'équipe du PAE aux personnes en recherche d'emploi, a débuté le 11 janvier dernier. L'objectif majeur de ce parcours est de permettre à chacun des participants d'aborder différemment et positivement la recherche d'emploi. Au programme : échanges, outils, bonne humeur, sport et regain de confiance.

Renseignez-vous sur les prochains cycles « PAS A PAS » auprès des antennes PAE.



Pays de Châteaugiron
Communauté

• C'EST QUOI TON MÉTIER ? MENUISIER

Le 18 janvier dernier, Emmanuelle MARIVAIN, Conseillère emploi a passé sa journée dans les ateliers de fabrication et les bureaux d'études de l'entreprise MERIL à Noyal-sur-Vilaine. Elle a pu rencontrer, observer, échanger avec les professionnels afin de découvrir leurs métiers, leur quotidien. Les conseillères du PAE poursuivent ces immersions qui permettent de valoriser ces métiers porteurs d'emploi auprès des publics en recherche d'emploi ou d'orientation professionnelle.

• LA POP VISITE LES ZA

Depuis octobre 2017, une POP (Prestation d'Orientation professionnelle) proposée par le centre de formation PRISME se déroule à TREMA pour 12 stagiaires qui travaillent à définir leurs projets professionnels. Afin de mieux connaître les richesses du tissu économique local, les entreprises locales qui recrutent, une visite des zones d'activités (ZA) leur est proposée à bord des minibus Comcom.

> TRANSPORTS

• LE TRANSPORT À LA DEMANDE VERS L'ESPACE AQUATIQUE INOXIA

Le Pays de Châteaugiron Communauté a mis en place un service de transport à la demande pour vous rendre à l'espace aquatique Inoxia à Châteaugiron.

A Noyal-sur-Vilaine, le minibus vient vous chercher aux arrêts suivants : centre, stade, gare.

Tarif : 1.50 € aller/retour

ALLER NAGER EN BUS!
On vous emmène à INOXIA !

TARIF UNIQUE ALLER/RETOUR
1,50 €

EDINIX D'ARRÊT
CHAMCÉ
DOMLOUP
NOYAL-SUR-VILAINE
PIRE-SUR-SEICHE
SAINT-AUBIN DU PAVAIL
SEVIGNON-SUR-VILAINE

JOURS ET HORAIRES :
- tous les jours pendant les vacances scolaires
- samedi et dimanche en période estivale
- départ entre 13h et 14h
- retour entre 17h et 18h30 et les dimanches matins (17h-20h)
PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.pcc.bzh/transport

Réservation du
lundi au vendredi
(24h à l'avance) au :
0 810 699 747
(hors d'un appel local)

Un service pour tous !

Pays de Châteaugiron
Maison de l'Emploi - 5400 Châteaugiron
02 99 37 39 10
www.pcc.bzh

Horaires :

- Départ entre 13h et 14h, et retour entre 17h et 18h30
 - Pour les soirées organisées par Inoxia (4 à 6 fois par an), départ entre 19h et 20h - Retour entre 21h30 et 22h30
 - Pendant les vacances scolaires: du lundi au dimanche
 - En période scolaire: le samedi et le dimanche
- Réservation (24h à l'avance) au 0810 699 747

Le service est réservé à tous les habitants du territoire du Pays de Châteaugiron. Les enfants seuls sont acceptés à partir de 10 ans.

Conseil Municipal des Jeunes Un nouveau CMJ désigné le 25 mai

Le mandat du Conseil Municipal des Jeunes arrive à son terme ! Vendredi 25 mai sera désigné le nouveau CMJ. Pour ce deuxième mandat, les règles électorales changent. Tous les jeunes noyalais nés en 2007 ou 2008 peuvent se présenter, qu'ils soient scolarisés à Noyal-sur-Vilaine ou non. Il leur suffit de **déposer leur candidature entre le 13 avril et le 14 mai dans l'urne de leur école ou celle de la mairie pour ceux qui ne sont pas à l'école à Noyal. Un tirage au sort désignera les 15 membres** qui seront élus pour un mandat de deux ans.

Pour rappel, le Conseil Municipal des jeunes est assisté et accompagné par le Service Jeunesse de la ville, en lien avec les élus adultes. Ils se réuniront un jeudi par mois, de 17h15 à 18h30, et se doivent d'y assister. C'est l'occasion d'échanger, de s'informer sur l'actualité de leur ville mais aussi de travailler sur des actions qui répondent aux attentes des jeunes Noyalais. Ponctuellement dans l'année, des réunions de présentation de projets seront programmées. Elles permettront de présenter les projets à la commission Enfance Jeunesse de la ville. Ils s'impliquent dans la réflexion des projets des élus adultes qui impactent la jeunesse. Ils s'investissent également dans l'organisation de sorties, de rencontres et de diverses manifestations de la ville.

Au cours de son premier mandat, le CMJ a mené à bien plusieurs projets, dont la réalisation d'un graff qui sera inauguré le 25 mai à 18h au Chêne Joli. Les jeunes ont eu aussi l'opportunité de visiter le Sénat et apercevoir le Premier Ministre Edouard Philippe en novembre dernier.

Un livret d'information accompagné d'une fiche de candidature sera distribué dans les cartables des enfants. Ce livret sera également disponible à la mairie de Noyal-sur-Vilaine et sur le site de la ville.

Plus d'infos auprès du Service Jeunesse.

Contact : 02 99 00 66 34

Mail : servicejeunesse@ville-noyalsurvilaine.fr



Coccinelle labellisée Ecolocrèche

Jeudi 22 février, les équipes de la Coccinelle ont convié tous les parents à déguster les crêpes de la Chandeleur. Baptisé «Ecolocrêpes», cet événement convivial a été l'occasion d'annoncer l'obtention du Label «Ecolocrèche» reçu en janvier.

« Ce Label résulte d'une démarche écoresponsable mise en place depuis 2015 », explique Laure Demarcq, responsable de l'établissement. « Nous avons la volonté de diminuer l'impact de la structure sur l'environnement, tout en sensibilisant les enfants aux 'bons gestes'. L'équipe a suivi plusieurs formations, des actions participatives ont été mises en place avec les familles et nous avons bénéficié de l'accompagnement de l'association Ecolo-crèche à travers des diagnostics. »

Au quotidien, cette démarche se traduit de différentes façons. Par exemple, au niveau de l'entretien des locaux, le personnel a suivi la formation « Nettoyer sans polluer ». Elle a été conduite par Ecolo-crèche afin d'apprendre à utiliser des produits ménagers maisons. Du côté de l'alimentation et des soins des enfants, la crèche se fait livrer du pain BIO en circuit court par le Fournil de Jo, et a choisi un nouveau fournisseur de couches de fabrication 100% française. L'eau est aussi récupérée pour arroser le potager, et des activités

écologiques et ludiques sont organisées (fabrication de boules de graisses pour les oiseaux, plantation de graines et aromates...). Aujourd'hui, 140 crèches du réseau Crèche Attitude sont engagées, et celle de Noyal-sur-Vilaine est le 3ème établissement labellisé en Bretagne. En 2018, de nouveaux projets verront le jour, en particulier l'aménagement du jardin. Une fête de Labellisation sera également organisée avant l'été.



> L'INFO EN PLUS

• Ouverture d'une classe à l'école Saint-Augustin

L'école Saint-Augustin va ouvrir une douzième classe à la rentrée 2018 en plus de son dispositif Ulis. Ainsi, l'établissement comptera quatre classes maternelles, huit classes élémentaires et un dispositif Ulis.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter: Mme Fleury Chrystelle au 02 99 00 56 19.

• Ecole maternelle l'Optimist : inscriptions ouvertes pour la rentrée 2018

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant en classe maternelle pour la prochaine année scolaire sont invités à prendre contact dès à présent avec la directrice, Mme Delanoë. Tél : 02.99.00.56.14. E-mail : ecole.0350954x@ac-rennes.fr.

Collège Jacques Brel Ouverture d'une classe de 4^e



Après une rentrée un peu spéciale marquée par le renouvellement simultané de 6 personnes dont la principale elle-même du collège, du principal adjoint, du conseiller principal d'éducation, ou encore du chef cuisinier. « Il a fallu tout réécrire ! », explique Mme Hémon, la nouvelle dirigeante. « Le fait est que le collège Jacques Brel est bien ancré dans son territoire. Cela a favorisé le bon travail des équipes. La nouvelle organisation s'est rapidement mise en place, d'autant plus avec le soutien des enseignants déjà en poste les années précédentes. »

Ouverture d'une classe

Sur les 70 personnes qui travaillent au sein du collège, 40 sont des enseignants. 510 élèves y sont scolarisés, répartis sur 5 classes de 6^e et 5^e, et quatre de 4^e et 3^e. D'ores et déjà la prochaine rentrée se prépare. Le collège a d'ailleurs ouvert ses portes le 23 mars dernier, et des classes de CM2 sont régulièrement accueillies pour visiter les locaux et leur présenter le fonctionnement. « A la rentrée prochaine, une cinquième classe de 4^e sera ouverte. C'est une bonne nouvelle qui va dans la continuité avec la rencontre des familles des trois écoles du secteur », poursuit la principale qui entend s'appuyer sur les piliers fondamentaux des compétences psychosociales pour favoriser le développement de l'autonomie de ces adultes en devenir. « L'idée est de donner des repères aux enfants. Notre mission est de préparer progressivement les élèves au lycée. Un partenariat avec un pool d'entreprises du Pays de Châteaugiron Communauté a été mis en place dans ce sens. Les 4^e et 3^e effectuent régulièrement des visites d'entreprises. » D'autres actions sont mises en place en permanence au sein du collège, comme des « Clubs en autonomie » gérés par les élèves eux-mêmes. « Dès qu'ils sont acteurs, ça fonctionne ! » se réjouit la principale.

Du côté des écoles publiques Bientôt une «Boîte à jouer»

Les représentants des parents d'élèves des écoles publiques ont été très occupés ce premier semestre ! L'école élémentaire de Noyal ne faisait pas partie des écoles avec « ouverture potentielle de classe ». Les représentants, ainsi que madame le maire et la directrice ont alerté l'académie dès juillet et ont rencontré l'inspectrice de l'Éducation Nationale. Après décompte des effectifs, l'académie a finalement ouvert une 10^{ème} classe en niveau élémentaire !

Les représentants se sont également investis dans la réflexion autour des rythmes scolaires. Si le conseil d'école de la maternelle a donné un avis favorable pour repasser à 4 jours à l'école l'Optimist, celui de l'école élémentaire a donné un avis défavorable pour la Caravelle. Sur 171 familles, 65% se sont exprimées pour un retour à 4 jours à la maternelle et maintien à 4,5 jours en élémentaire.

La samedi 16 février, parents et enfants se sont retrouvés pour la fête d'hiver du carnaval autour d'un bal spatio-rock et d'un goûter préparé lors d'un atelier pâtisserie le matin même. Au cours de ce second semestre, l'école élémentaire va acheter et décorer un



« banc de l'amitié » (financé par l'association des parents d'élèves) pour la cour de l'école. Le même projet prend forme à l'école maternelle. Les professeurs de l'école élémentaire veulent aménager la cour de récréation et permettre à chaque enfant de s'occuper suivant ses envies sur ses temps de liberté : espace lecture/dessin en extérieur et mise en place d'une « boîte à jouer » pour la récré du matin. Cette «boîte à jouer» serait composée d'objets disparates recyclés pour leur permettre d'inventer leurs jeux dans la cour. L'association s'associe à ce projet et invite les familles à déposer des objets à l'école (vieux claviers d'ordinateurs ou téléphones, chaises, tuyaux, boîtes, tissus... soyez créatifs). Ceux-ci seront triés, sécurisés, nettoyés avant d'être mis à disposition des enfants (corvée de tri le 25/04). L'association a grand besoin de parents bénévoles pour ses actions. **Contact** : contact@fcpe-noyalsurvilaine.fr - <http://fcpe-noyalsurvilaine.fr/>

L'APEL de l'école Saint-Augustin prépare la Fête du Printemps

Bientôt le jour J ! La fête du Printemps aura lieu le **vendredi 13 avril, à partir de 18h30, à la Salle Tréma.**

Les enfants de l'école Saint-Augustin donnent rendez-vous à leurs proches pour un spectacle sur le thème 'Fête du Bruit'. « Un grand merci aux sponsors pour leur générosité, ainsi qu'aux enfants et à leurs enseignantes pour la préparation des danses, et aux familles pour leur participation », souligne Magali Corbet, de l'APEL.





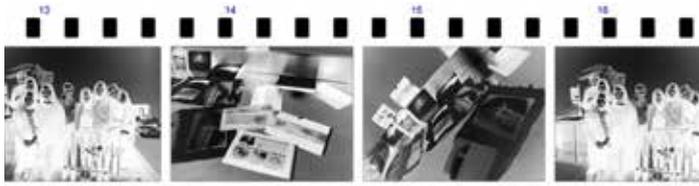
Ça c'est passé...

En janvier

> LE STAGE PHOTO

Le service jeunesse a inauguré son nouveau laboratoire photographique argentique. Les jeunes ont découvert un procédé méconnu et appréhendé le processus photographique via le sténopé et le développement de négatif ainsi que le tirage photographique.

Un grand merci aux services techniques pour l'installation de ce nouvel espace de création et de partage.



> L'ATELIER CUISINE

Les jeunes se sont essayés à la confection de galettes à la frangipane et chocolat. L'occasion de fêter le premier anniversaire de l'année.



En février et mars

> L'ATELIER CHORÉGRAPHIQUE

Les vacances d'hiver ont démarré sur une note sportive et artistique, avec un atelier chorégraphique où chacune des participantes a partagé un moment de travail ludique dans la bonne humeur.



> L'ATELIER CHORÉGRAPHIQUE

Le service jeunesse est parti pendant une semaine à Saint-Lary dans les Pyrénées, en partenariat avec les services jeunesse de Saint Armel et Domloup.

Premiers pas sur les pistes pour les uns et approfondissement pour les autres : chacun a pu profiter à son rythme et dans la bonne humeur.



> Projet Conseil Municipal des Jeunes : Fresque sur le poste ErDF au Chêne Joli les 2, 3 et 4 Mai 2018

Au cours de leur mandat, les jeunes de la commission culture du CMJ ont proposé un projet d'**embellissement du territoire via l'art urbain**. C'est dans ce cadre que le service jeunesse a établi une convention partenariale avec Erdf afin d'obtenir une aide financière. Une fresque sera réalisée **du 2 au 4 mai** prochains sur le poste ErDF situé au Chêne Joli. Le thème sélectionné est celui des 4 saisons.



Fresque déjà réalisée près du collège en 2015.

Vacances de printemps Le programme des activités

Il vous reste encore quelques jours pour effectuer une réservation d'activité pour vos enfants pour les vacances de printemps. Clôture des réservations le 11 avril. Retrouvez toutes ces informations et plus encore sur le Portail Famille.

ATTENTION ! FERMETURES EXCEPTIONNELLES

Compte tenu des nombreux jours fériés durant les vacances de Printemps, la Marelle sera exceptionnellement fermée lundi 30 avril, mercredi 9 mai et vendredi 11 mai. Le Ty'up et l'Akoa seront ouverts le 30 avril et le 9 mai, mais fermés le 11 mai.



Le thème des vacances : «Le Printemps»
« Une petite touche verte »

> LES SORTIES

	Matin	Après-midi	Tarif de la sortie en supplément au coût de la journée ou de demi-journée en centre
Mer. 2/05		Course d'orientation au Jardin du Parc de Vitré (2) Le but de ces parcours ludiques est de retrouver des balises numérotées dissimulées dans le jardin, à l'aide d'une carte d'orientation précisant leur emplacement puis de poinçonner la carte aux numéros correspondant aux balises découvertes. De quoi partager l'opportunité d'activité en plein air [Minous, Lutins, Artistes et Kids]	Tarif A 4 euros maximum pour les Noyalais, tarif dégressif selon le quotient familial, 6 euros pour les extérieurs
Jeu 3/05		Labofolies Une approche ludique et farfelue de la science. Le professeur Poulmout, grand scientifique de notre génération est atteint de la Foulmout. Nos scientifiques doivent donc réaliser l'antidote afin qu'il ne sombre pas totalement dans la folie. Une animation qui plonge les enfants dans un univers scientifique et humoristique dont ils se souviendront [Artistes et Kids]	Tarif B 7 euros maximum pour les Noyalais, tarif dégressif selon le quotient familial, 10 euros pour les extérieurs

> LES STAGES (présence indispensable sur l'ensemble des dates)

	Matin	Après-midi	Tarif pour l'ensemble du stage, en en supplément du coût des journées ou demi-journées en centre
Jeu 26/04 et ven 27/04		Bien dans ton sport (1) (2) [Kids]	Tarif C 11 euros maximum pour les Noyalais, tarif dégressif selon le quotient familial, 16 euros pour les extérieurs
Jeu 3/05 et Ven 4/05	Développement photo [Artistes et Kids]		Tarif A 4 euros maximum pour les Noyalais, tarif dégressif selon le quotient familial, 6 euros pour les extérieurs

> LES ATELIERS

	Matin	Tarif de la séance en supplément au coût de la journée ou de demi-journée en centre
Jeu 27/04 et jeu 3/05	Atelier motricité (1) [Minous et Lutins]	Tarif A 4 euros maximum pour les Noyalais, tarif dégressif selon le quotient familial, 6 euros pour les extérieurs

A savoir : Les activités spécifiques, sorties, stages peuvent faire l'objet d'une tarification complémentaire, qui vient s'ajouter au coût de la journée en centre, et du repas le cas échéant. Elles ne constituent pas une activité obligatoire. Ainsi, si votre enfant n'y prend pas part, il intégrera un autre groupe dans le cadre d'une journée d'accueil normal avec la programmation d'une animation.

- (1) Pour les stages ou activités sport, prévoir une tenue de sport, serviette de bain, bouteille d'eau. N'oubliez pas de marquer les affaires de votre enfant.
(2) Pour les sorties à la journée, il revient à la famille de prévoir le repas pique-nique pour le midi. Prévoir aussi un sac à dos et une bouteille d'eau.

La Marelle (Enfance)
28 Rue du Stade
35330 Noyal-sur-Vilaine
Ateliers Arts plastique & Poterie
Contact :
au 02.99.00.64.09
lamarelle@ville-noyalsurvilaine.fr



Vacances de printemps Le programme des activités

Période d'inscription sur le portail famille :

Ouverture des réservations en ligne le 12 mars 2018
Clôture des inscriptions-désinscription le 11 avril 2018, minuit
Détail des Tarifs consultable sur le portail famille ou le site de la commune
Vous recevrez la facture à votre domicile



> DU JEUDI 26 AU VENDREDI 27 AVRIL

	Après-midi	Tarifs
Jeu 26/04	Escape Game Cesson Sévigné (10-14 ans)	Tarif C
Ven 27/04	Nail art (10-14 ans)	Tarif D

> DU LUNDI 30 AVRIL AU VENDREDI 4 MAI

	Après-midi	Tarifs
Lun 30/04	Activité manuelle (10-14 ans)	Gratuit (1)
Mar 1/05	Férial - Fermeture Ty'Up et Akoa	
Mer 2/05	Cuisine (10-14 ans)	Gratuit (1)
Jeu 3/05	Photomaton : concours de la photo la plus décalée! (10-14 ans)	Gratuit (1)
Ven 4/05	Tournoi de Fifa de nombreux lots à gagner (10-14 ans)	Gratuit (1)

> DU LUNDI 7 MAI AU VENDREDI 11 MAI

	Après-midi	Tarifs
Lun 7/05	Activité manuelle (10-14 ans)	Gratuit (1)
Mar 8/05	Férial - Fermeture Ty'Up et Akoa	
Mer 9/05	Photogramme (Activité photographique) (10-14 ans)	Gratuit (1)
Jeu 10/05	Férial - Fermeture Ty'Up et Akoa	
Ven 11/05	Fermeture exceptionnelle Ty'Up et Akoa	

> STAGE MULTISPORT (3 JOURS INDISSOCIABLES - 9/13 ANS)

	Matin	Après-midi	Tarifs
Mer 2/05	Volley et Soccer Domloup	Baseball, Ultimate, Rugby Noyal-sur-Vilaine	Tarif F les 3 jours
Jeu 3/05	Tennis et Golf Noyal-sur-Vilaine	Rafting Cesson Sévigné	
Ven 4/05	Foot Golf Carentoire		



(1) Nombre de place limités - Activités gratuites mais avec réservation obligatoire.
* Lors de sorties, un accueil commun aux structures du Ty'Up et de l'Akoa est assuré.

Ty Up / Akoa (Jeunesse)
Espace Nominœ
Rue Julien Neveu

Contact :
02.99.00.66.34 ou 02.23.27.57.49
tyup@ville-noyalsurvilaine.fr
akoa@ville-noyalsurvilaine.fr



Les Lutins à L'intervalle



Souvenirs du spectacle de Noël...



Un après-midi à la maison de retraite Saint-Alexis



> L'INFO EN PLUS

• Appel à projet des jeunes Noyalais : vacances d'été des 14-17 ans

Tu as entre 14 et 17 ans et tu souhaites partir avec tes amis en séjour encadré par les animateurs de la jeunesse ? Ces derniers te proposent de venir à leur rencontre afin que tu puisses **organiser tes vacances pour la semaine du 2 au 6 Juillet 2018.**

Le projet jeunes consiste à :

- l'accompagnement sur la méthode : définir votre projet, fixer des objectifs avec les animateurs, construire le budget, etc.
- l'aide financière : subvention CAF...
- l'aide matérielle : prêt d'une salle pour la préparation, de matériel spécifique (tentes, marabout...)

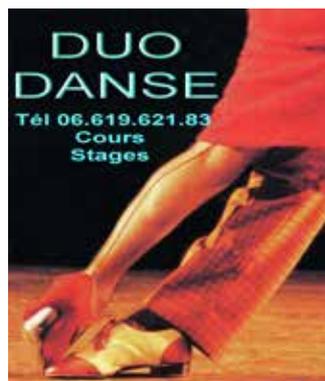
Attention ! Les places sont limitées à 16 personnes.

> RÉVOLUTION AU RUGBY : FINI LES PLAQUAGES AVANT 12 ANS

La Fédération Française de Rugby supprime les plaquages avant 12 ans pour favoriser les passes et le jeu d'équipe. Le but est d'impliquer activement l'ensemble de l'équipe vers l'essai. Une (r)évolution qui rassure tout le monde, et permet une meilleure continuité dans toutes les phases de jeu. Le plaquage s'apprendra plus tard. Depuis le début de la saison, l'USA Rugby d'Acigné constate que c'est une belle réussite, le jeu gagne en vitesse. Bref, une nouveauté qui mérite de venir tenter l'essai !

Retrouvez toute l'actualité de l'USAR sur <https://acignerrugby.fr/>

Contact : rugby.acigne35@gmail.com



> DUO DANSE PROPOSE DE NOUVEAUX COURS

Pour danser comme une «star», Duo Danse à Noyal-sur-Vilaine propose de nouveaux cours depuis la mi-mars. Danses de salon, latino, rock-swing ou danses en ligne, la professeur explique tous les pas et les enchaînements dans une

ambiance conviviale.

Pour agrémenter vos loisirs, se faire de nouveaux amis, préparer un bal de mariage ou un spectacle, etc. Ados/adultes : vous pouvez venir seul(e) ou avec un(e) partenaire : le premier cours est gratuit. Niveaux débutant, intermédiaire ou avancé.

Contact : duo.danse@laposte.net ou tél. 06 619 621 83.

> JUDO : HERVÉ GIANESELO A REÇU LE 6^{ÈME} DAN

Le 5 novembre dernier, **Hervé Gianesello**, professeur de judo au club de Noyal-sur-Vilaine depuis 1991, s'est présenté pour l'examen au 6e dan à l'Institut National du Judo à Paris.

Il a passé avec succès cet examen. Le jury, composé de 5 hauts gradés, tous 7e dan et plus, ont félicité le sportif pour ses performances et son implication. Le 20 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux de la fédération française de judo, le grade de 6e dan représenté par la ceinture rouge et blanche lui a été remis officiellement. Il fait donc partie à son tour des hauts gradés de la discipline. Bravo à lui !



> SPECTACLE DE DANSE



L'association Un Temps Danse organise son spectacle bisannuel intitulé « **Quand le temps nous est dansé** ». Rendez-vous à la salle du Zéphyr à Chateaugiron les samedi 14 avril à 20h30 et dimanche 15 avril à 14h00.

La billetterie sera ouverte les 28 mars de 16h30 à 19h00 et 31 mars de 11h00 à 15h00 dans le hall de la salle de danse. Les billets seront également disponibles à l'entrée de la salle, au moment du spectacle.

Tarif Adulte : 6 € - Moins de 18 ans : 3 €.

Pour tout renseignement, appelez le 06 26 98 51 70 ou 06 84 22 39 60.

> CRÉATION D'UN CLUB DE MODÉLISME À NOYAL

Deux activités vont être créées au sein de l'association « **CLUB DE MODELISME NOYALAIS** ».

Une première section sera consacrée à la construction et à la navigation de modèles réduits de bateaux (voile et propulsion électrique).

Une deuxième section permettra de créer des modules ferroviaires à l'échelle HO ou N.

Si vous avez une expérience dans l'un ou l'autre domaine ou si vous souhaitez découvrir ces activités, vous pouvez vous faire connaître en envoyant un mail à l'adresse

club.modelisme.noyalais@gmail.com.

Une assemblée générale permettra de définir les objectifs et les moyens de l'association.



> ACHV : LES CADETTES FONT DES ÉTINCELLES AU CROSS !

En athlétisme, l'hiver est synonyme de cross ! Une discipline qui forge le caractère et qui permet de démarrer la préparation des athlètes en vue de la saison estivale. L'Athletic Club de Haute Vilaine a toujours mis le cross au cœur de son programme hivernal. Et les résultats sont souvent au rendez-vous pour toutes les catégories, des poussins aux masters ! Cette année, l'équipe de cadettes fait des étincelles.

Après une première place sur le podium au championnat départemental de Combourg le 14 janvier dernier, les filles de l'ACHV sont également montées sur la première marche du podium aux championnats régionaux puis au Pré France, ultime étape avant les Championnats de France FFA. « C'est une course dont je me souviendrais longtemps ! » souligne Lucile qui, s'est battue pour gagner sa place dans l'équipe qualifiée pour le Championnat de France.

Quant au parcours, les filles répondent en chœur et en rigolant : « Ce n'était même pas de la boue mais carrément des flaques de gadoue par endroit ! » Cette magnifique aventure continue, pour le plaisir de nos jeunes : direction les Championnats de France, qui se déroulent cette année à Plouay, dans le Morbihan !

En salle, les athlètes de l'ACHV ont également brillé lors des championnats de France Cadet-Junior qui se sont déroulés en février avec un titre de Championne de France du relais



4 x 200m Junior pour Julie Gidon et ses camarades du Haute Bretagne Athlétisme. Mais aussi un titre de vice-championne de France sur la même épreuve dans la catégorie des cadettes pour Chloé Roupie et une très belle place pour Justin Mbodje sur 60m haies. De beaux résultats collectifs et individuels pour ces athlètes, qui sont les chefs de file d'un athlétisme sur piste qui se porte de mieux en mieux à l'ACHV.

> L'ASN BASKET RENOUVELLE SON BUREAU À LA SAISON PROCHAINE

L'ASN Basket recherche pour la saison 2018-2019 une nouvelle équipe dirigeante : les postes de Président(e) et de Secrétaire sont à pourvoir. Diverses missions sont aussi possibles en tant que membres actifs de l'association.

Vous avez un peu de temps, envie de vous investir au sein d'une équipe dynamique et motivée, pour votre enfant ou pour vous-même ? faites-vous connaître et nous vous accueillerons avec plaisir dans le bureau.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet : asn-basket.fr.



> PROJET SPORTIF LOCAL

Jeudi 22 mars, madame le Maire Marielle MURET-BAUDOIN, et Xavier SALIOT, Adjoint aux sports, loisirs et vie associative, en collaboration avec le professeur Dominique Bodin, ont présenté aux associations sportives de Noyal-sur-Vilaine les conclusions de l'étude menée dans le cadre du Projet Sportif Local.

Si la rénovation et la mise à niveau des équipements existants en ressort comme un élément important, la construction du nouvel équipement intercommunal va, en plus de valoriser l'image de la commune de Noyal-sur-Vilaine, ouvrir de nouveaux créneaux aux associations du Pays de Châteaugiron Communauté.

Le renforcement de la communication en matière de sport est également une composante fondamentale au développement des associations sportives. Les leviers d'action sont multiples, au sein des infrastructures d'accueil d'une part (signalétique et fléchage), mais aussi par le biais du bulletin municipal ou du site internet. Des évolutions sont d'ores et déjà étudiées dans ce sens.



> L'EXPO 2018 DE L'ATELIER D'À CÔTÉ

L'ATELIER D'À CÔTÉ L'exposition annuelle proposée par l'Atelier d'à Côté à la mairie de Noyal-sur-Vilaine s'est tenue du 19 février au 24 mars derniers. Cette année, le thème « **Il était une fois... Le fond et la forme** » a inspiré les 167 artistes des cinq sections de l'association tout au long du premier trimestre de l'année artistique 2017-2018. « *Ce thème était pour moi un voyage en trois dimensions que nous souhaitions proposer aux noyalais* », explique Patrick Bourgeon, le président de l'association. « *Il s'agissait de superpositions, dans les airs, dans la neige, sur la terre parmi les fleurs, les bulles et les animaux, etc. Les bénévoles ont été le fond, le socle invisible sans lequel la forme, cette exposition, n'aurait pu émerger.* »

Le vernissage organisé le lundi 19 février a été l'occasion pour une soixantaine de membres de prolonger la soirée façon marocaine autour d'un tajine. « *Merci à nos deux bénévoles, Bernadette Ducouret et Marie-Paule Savatte qui dans l'ombre ont organisé et donné un bel 'after' à ce vernissage. Sur la forme, merci à toutes et à tous d'avoir*

contribué à embellir ce moment convivial par votre présence et votre bonne humeur. Encore bravo et félicitations à Vous pour la réalisation de vos surprenants ouvrages. »

Plus d'infos sur l'association sur son blog : assolatelierdacotenoyal.over-blog.com.

Retrouvez plus de photos sur le site internet de la ville : www.ville-noyalsurvilaine.fr



> JARDINS FAMILIAUX : IL RESTE DES PARCELLES LIBRES

Des parcelles de 40 m² à 75 m² sont encore libres à la location aux jardins familiaux de Noyal-sur-Vilaine. Légumes, fruits rouges et fleurs : « *la terre y est fertile ! Chacun peut venir quand il le souhaite, et cultiver à son rythme. Débutants ou confirmés, seuls ou avec vos enfants et petits-enfants : il est possible de bénéficier de l'accompagnement et des conseils des membres de l'association* », explique Patrick Chotard, le président de l'association.

Contact Gérard Perrigot, tél. 02 99 00 55 43



> TRICOTTEUSES : TRICOTER UTILE EN SE FAISANT PLAISIR !



Depuis sa création en 2006, l'association Les Tricotteuses a bien grandi et regroupe désormais 77 adhérentes (noyalaises et d'autres communes). En 2017, 2083 tricots ont été confectionnés et donnés. Une fois leur laine choisie (le dernier vendredi de chaque mois, de 14h à 16h), chacune repart chez elle tricoter à son rythme les modèles de son choix.

« *Ces tricots sont réalisés grâce aux dons de laine provenant par exemple du Relais d'Acigné. Ils sont offerts à diverses associations caritatives telles que Les Restos du Coeur, le Secours Populaire, la Croix Rouge, Vestiaire Solidaire (Cesson Sévigné), le Secours Catholique et le Samu Social. Des vêtements sont également distribués à des associations humanitaires pour le Burkina Faso et le Niger* », explique Marie-Claude Perrot, la présidente de l'association. L'association fonctionne également avec l'hôpital Sud et PMI de Maurepas en réalisant des colis layette remis aux mamans les plus nécessiteuses.

Le premier mercredi de chaque mois, un « atelier couture » a été mis en place. Il permet le tri de laine, la finition des vêtements et la préparation des colis pour les dons.

Un « café tricot » a lieu aussi le deuxième lundi de chaque mois à 14h. Il permet à chacune de tricoter et d'échanger autour d'un café.

Contact : MC Perrot 02 99 00 65 61 perrot.joseph@neuf.fr. Sylvie Hamard sy.hamard@laposte.net

> NOUVEAU BUREAU POUR LES AMIS DU CLOS PAISIBLE

L'AG du Club « Les Amis du Clos Paisible » s'est tenue le 14 Janvier dans une ambiance conviviale avant le partage de la galette des rois. 152 des 184 adhérents étaient présents.

A l'issue de l'assemblée, le tiers sortant a été voté et 2 nouveaux membres ont été élus. « *Nous les remercions pour leur future participation* », a insisté Marcel Rapinel, le président de l'association.

A noter la nouvelle composition sur bureau : Marcel Rapinel (président), Victor Cadieu (vice-président), Yves Primault (trésorier), Annie Zannet (trésorière adjointe), Marie Madeleine Guigot (secrétaire), Marie-Jo Coupel (secrétaire adjointe).

Contact Marcel Rapinel 06 86 05 47 09/02 99 04 07 36 ou gemouv35.noyalsurvilaine@gmx.fr

Pour tous les Noyalais et salariés à Noyal-sur-Vilaine Désormais le choix entre deux « mutuelles village »

> **ÉVÉNEMENT** L'association Noyal Solidarité va signer deux conventions pour la mise en place de deux « mutuelles village » à Noyal-sur-Vilaine. **Tous les Noyalais les salariés des entreprises de Noyal-sur-Vilaine** pourront en bénéficier s'ils le souhaitent (et si les prestations proposées, ainsi que les conditions tarifaires sont plus avantageuses que leur mutuelle actuelle). Les deux organismes sélectionnés sont Uni Mutuelle et Axa. Deux réunions publiques d'information sont prévues en avril. Chacune sera consacrée à une mutuelle à la fois. Il est donc conseillé de se rendre aux réunions pour avoir toutes les informations.

« Avant de choisir ces deux organismes, nous avons échangé avec d'autres communes ayant déjà mis en place une mutuelle village afin d'avoir leur retour d'expérience. Les réponses aux questionnaires que nous avons envoyés aux Noyalais ont mis en évidence un véritable besoin et une attente de bon nombre d'habitants », explique Louis Hubert, le président de l'association. « C'est le cas de certaines personnes âgées qui sont assurées avec des conditions tarifaires très élevées, ou bien des salariés bénéficiant d'une mutuelle d'entreprise avec une



couverture minimale, et qui auraient besoin d'une complémentaire. »
Pour toutes informations et autres questions, rendez-vous à la salle des Lavandières les 11 avril et 17 avril à 20h.

> FEST NOZ NOAL AN AVEL

Noal An Avel a programmé son prochain **Fest Noz le 7 avril** à 20h30 à la salle Tréma avec les groupes D'Ici et D'Ailleurs, Diat'an Avel et DIGRESK (Entrée 7€, boissons et pâtisseries en vente sur place). Les autres rendez-vous :

• « **La Boîte à Sardines** » à l'Intervalle
20 et 21 avril à 20h30, 22 avril à 15h30

Spectacle en partenariat avec le « **Petit TNB** », fusionnant théâtre et chants marins ; des histoires de vies marines relatées et chantées dans l'ambiance d'un bistrot de port Breton.

**Réservation conseillée au 06 37 20 45 76 / Tarifs : 7€ - 3€(- de 12 ans)
Infos : noalanavel@free.fr**



> LES NOYALES : APPEL À TEMOINS POUR UNE FUTURE EXPO

Dans le cadre de la préparation d'une prochaine exposition consacrée à « La vie économique de Noyal du XVIII^e au XX^e siècle », les Noyales recherchent des photos, anecdotes, ou autres témoignages en tous genres. Avis à ceux qui en auraient : n'hésitez pas à les contacter ! »

En ce début 2018, les Noyales ont organisé deux Causeries consacrées aux voyages (Laponie et Inde). Et l'on connaît déjà le thème de la première Causerie de 2019 : voyage au Maroc à vélo !

Pour rappel, nul besoin d'être un historien confirmé pour rejoindre l'association, il suffit simplement de s'intéresser à la vie de la commune et d'avoir envie d'en faire découvrir son passé.

Contact : Les Noyales 6, rue Joseph Deshommes – lesnoyales@aol.com – 06 88 70 57 02



> LE VIDE GRENIER CHANGE DE DATE

Le vide grenier, qui initialement se faisait au mois de septembre, sera désormais organisé le 3^e dimanche de juin.

Rendez-vous donc le 17 juin 2018 à l'espace Nominoë.

Les réservations par internet sont déjà en ligne via le lien : <https://www.inscription-facile.com/form/hj5yjt8t9wOgpWvuoqdE>:

Deux séances d'inscription « papier » seront organisées prochainement à la salle Nominoë. Le prix pour exposer reste inchangé : 2 euros le mètre. Retrouvez toutes les infos sur le site de **Noyal Animations** : noelanoyalsurvilaine.jimdo.com.



> FORUM DES ASSOCIATIONS

> Le prochain **Forum des Associations** aura lieu comme chaque année le premier samedi suivant la rentrée scolaire. **Rendez-vous donc le 8 septembre à l'Espace Nominoë.**

> NOYAL ACCUEIL S'ENGAGE DANS LA TRANSITION ALIMENTAIRE



Vous vous questionnez sur l'alimentation bio ? Est-elle vraiment meilleure pour votre santé ? Est-elle accessible en terme de budget et de simplicité de cuisine ?

L'association Noyal Accueil et Anne-Sophie Huchet, diététicienne diplômée d'état, vous proposent 5 modules de 3 ateliers à l'année pour répondre à toutes vos questions.

Chaque cours de cuisine débute avec une petite partie théorique. « Vous avez accès aux connaissances diététiques et culinaires sur

la thématique du jour. Par exemple, sur le thème des pâtes à tarte : comment faire un fond de tarte à base d'autre chose que de la farine, en utilisant des flocons ? »

Anne-Sophie Huchet de poursuivre : « Après cette partie théorique, je donne les recettes qui vont être réalisées. J'en donne toujours quelques-unes en plus. Puis, on passe à la confection. Là, je tourne entre les participants, je les guide, je donne des astuces. On travaille souvent par petits groupes de 2 ou 3. On passe enfin à la dégustation, un moment convivial, rempli d'échanges sur les recettes, sur la théorie : les sujets de discussion sont ouverts. »

Dès la rentrée : retour du module 1...

- Les corps gras sont-ils essentiels à notre santé ? Pour suivre l'actualité et la sortie du film Sugarland, vous aurez les clés pour donner la bonne place aux bons gras.

- Cuisine rapide et équilibrée : les bases d'une bonne alimentation
- Le soja dans tous ses états : comment apprendre à utiliser le bon soja sous ses différentes formes. En France, on importe du soja OGM qui nous vient du Brésil. On peut en retrouver dans notre assiette sans le savoir.

... et du module 5 :

- Nouilles sautées et graines germées

- Les légumes lacto-fermentés

- Introduction à la cuisine japonaise

Rendez-vous sur le site <https://noyal-accueil.jimdo.com/cuisine>.

Contact : Marie-Christine Houssais au 06 28 02 06 67.

> SUCCÈS DU REPAS DANSANT DE L'ACCA

Samedi 24 février, près de 200 personnes (chasseurs et non chasseurs) se sont retrouvées autour du repas dansant organisé à la salle Trema par l'ACCA de Noyal-sur-Vilaine.

Après un repas copieux, les nombreux danseurs présents ont pu exercer leurs talents sur la piste jusqu'au bout de la nuit.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 3ème édition.



> AGENDA DON DU SANG

A noter : les prochaines dates de collecte à Noyal-sur-Vilaine.

Vendredi 6 avril

Vendredi 15 juin

Jeudi 30 août.

Salle Tréma, dès 10h.



> PROCHAINE EXPOSITION EN MAIRIE DU 14 MAI AU 12 JUIN

Venez déambuler dans les rues et les paysages urbains dessinés ou fabriqués tout au long de l'année par les enfants des différents ateliers de la Marelle. Les villes constituent à la fois des espaces de vie, de travail, de consommation, de loisirs mais aussi de rêves. « Les petits plasticiens ont pris beaucoup de plaisir à varier les techniques afin d'exprimer au mieux la multiplicité des regards sur la ville : tags et street art, perspective et magie nocturne des métropoles, vision expressionniste des villes à travers le monde, réalisation de bâtiments modèles réduits à partir de matériaux récupérés », explique Catherine Peson, qui anime les ateliers Arts plastiques et Poterie à la Marelle.

Grâce aux différentes techniques de modelage de la terre et de décors, les petits potiers ont réalisé des « immeubles-vases » et des « maisons-pots ». Les rues, les places et les jardins des villes s'étalent sur des assiettes et saladiers particulièrement colorés. En assemblant plusieurs éléments en terre, ils se sont inspirés des techniques de construction pour fabriquer maquettes et cubes.

Ainsi naissent sous vos yeux des cités géantes et des villes imaginaires, assemblage des personnalités individuelles des enfants créateurs.

A voir à la mairie à partir du 14 mai.



> Retrouvez la liste des professionnels de santé présents à Noyal-sur-Vilaine sur notre site, rubrique Vivre>Santé.

> POURQUOI LA SOPHROLOGIE ?

Claudie LE GALL est la seconde sophrologue à Noyal-sur-Vilaine. Installée depuis janvier, elle propose des séances individuelles, en groupe duo/trio ou via Skype, sur rendez-vous. « Si la sophrologie ne peut se substituer à un traitement médical, elle peut être utilisée tout au long de sa vie et à tout âge », explique-t-elle. « Elle peut aider à mieux se concentrer et mieux dormir, apprendre à se calmer ou encore gérer une angoisse. Elle peut être utile dans le cadre



d'une préparation à un examen et pour gérer son stress ou la douleur, reprendre confiance en soi, préparer l'arrivée d'un enfant, etc. » En individuel, une séance se déroule en 4 temps : échange, relaxation dynamique, relaxation profonde, échange sur le vécu de la séance. Pour les enfants, les séances sont adaptées suivant leur âge sous forme de jeux et de contes. **Contact : 06.64.25.25.32.** - Infos, tarifs et contacts sur le site www.claudielegall.com.

> LA QUINZAINE COMMERCIALE REVIENT DU 14 AU 27 MAI

QUINZAINE COMMERCIALE
NOYAL SUR VILAINE
DU 14 AU 27 MAI 2018
TIRAGE AU SORT LE 28 MAI 2018
NOYAL ACTIF
1^{er} Lot : 1 bon d'achat de 1000 € dans une agence de voyage
2^{ème} Lot : Un écran plat
3^{ème} Lot : Un week-end détente
4^{ème} Lot : Un barbecue Weber
5^{ème} Lot : Un overboard
Nombreux autres lots ...
Organisé par l'association des commerçants et artisans
Règlement affiché dans les commerces participants

Les commerçants et les artisans de Noyal-sur-Vilaine renouvellent au mois de mai leur opération « La Quinzaine Commerciale ». Du **14 au 27 mai** prochains, de nombreux lots seront à gagner avec pour premier prix un bon d'achat d'une valeur de 1000 euros à valoir dans une agence de voyage. Vous pourrez retrouver le règlement dans les commerces participants.

> UN ÉTIOPATHE À NOYAL

François Pasquet a ouvert son cabinet d'étiopathie en janvier. Diplômé depuis 2012 de la faculté d'étiopathie de Bretagne, il a exercé 5 ans en Haute-Savoie.

« L'étiopathe est le mécanicien du corps humain », explique-t-il. « L'approche systémique du fonctionnement de l'organisme, novatrice et spécifique à l'étiopathie, permet d'établir un diagnostic causal. Une technique manuelle précise, qui s'inscrit dans l'héritage de toutes les thérapies manuelles, permet ensuite de supprimer la cause. L'étiopathie est une médecine complémentaire qui ne se substitue pas à la médecine classique. Il est d'ailleurs souhaitable que le patient vienne avec ses examens à disposition, notamment ses radiographies. Elle ne soigne pas les affections dégénératives ni les graves infections microbiennes. »

On peut avoir recours à un étiopathe pour des affections articulaires, digestives, circulatoires. La première visite au cabinet est souvent due à une lombo-sciatique qui traîne parfois depuis plusieurs années. 2 à 6 séances sont nécessaires en fonctions de l'ancienneté et de la complexité du trouble.

Contact : 06 72 94 66 07. Infos sur www.francois-pasquet-etiopathe.fr. Remboursement possible par certaines mutuelles.

> 'BEAUTÉ MINCEUR' DEVIENT 'UN TEMPS POUR SOI'



L'institut de beauté « Beauté Minceur » a changé de nom ! Sandra Bideau vous accueille dans son nouvel institut rebaptisé Un temps pour Soi, et qui a déménagé par la même occasion au 6 rue Pierre Marchand. Si la carte des soins corps et visage reste inchangée, la gamme de produits a été élargie. Cires, maquillage, parfums, etc.: seuls des produits naturels sont utilisés, Plus d'infos sur le site internet de l'institut www.untempspoursoi-35.fr.

Entreprises, artisans, commerçants, producteurs, agriculteurs :
vous êtes aussi le visage de la collectivité, et vos actualités nous intéressent !

Le service communication de la mairie pourra les relayer régulièrement et ainsi informer les Noyalais.

Il vous suffit d'envoyer vos communiqués, photos et autres invitations à
Sandra DAVID, directrice de la communication à la mairie de Noyal-sur-Vilaine :

18 place de l'Hôtel de Ville, 35532 Noyal-sur-Vilaine - Mail : communication@noyalsurvilaine.fr - Tél. : 02 99 04 13 26.

Dans l'attente de vos nouvelles...

Paroles d'élus à mi-mandat

Les élus du groupe « Noyal en Action » évoquent leur mandat.

- * Tracer ensemble un chemin pour : optimiser avec de plus en plus de contraintes financières, accueillir de nouvelles populations, apporter un service public de qualité, coopérer avec le Pays de Châteaugiron Communauté, maintenir la capacité d'investir pour l'Avenir.
- * Satisfait du travail effectué, il faut poursuivre avec la même force et volonté de réussite pour la suite de notre mandat.
- * J'apprécie la convivialité qui existe dans notre groupe et le sérieux des responsables élus dans le domaine qui leur est confié, pour le mieux vivre des Noyalais.
- * Les actions en matière d'école enfance jeunesse citoyenneté sont nombreuses. L'une des réalisations a été de faire pousser un jardin d'école à la Caravelle. C'est un lieu ludique et pédagogique. Je partage le plaisir des professeurs et des parents à voir les élèves apprendre et s'épanouir dans ce jardin aux multiples vertus !
- * Les rencontres de quartiers mises en place en début de mandat sont des temps d'échanges qui permettent aux élus d'être au plus près des Noyalais en toute simplicité et convivialité.
- * Une aventure humaine nouvelle enrichissante au sein du conseil et dans la relation avec les Noyalais. Une expérience personnelle pour mieux comprendre, appréhender et décoder la vie de la commune.
- * Le premier Conseil Municipal des Jeunes arrive en fin de mandat : les jeunes nous ont ravi avec leurs débats et leurs actions. Avec le Conseil

des Sages, nous avons été heureux de les emmener visiter le Sénat et de les voir s'émerveiller.

- * Le Rendez-Fou, un nouveau festival noyalais, festif, convivial. En bref, un bon moment à vivre ensemble voulu par notre groupe en lien étroit avec l'ensemble des services et les forces vives de notre ville. Une belle réussite !
- * À mi-mandat, le groupe « Noyal en Action » est resté solidaire et uni, la sensibilité des uns et des autres respectée. Les décisions sont expliquées, elles résultent d'un long travail de préparation fait par et avec les agents municipaux. Cela rend d'autant plus facile nos relations auprès des Noyalais ou à l'extérieur pour représenter la ville de Noyal sur Vilaine.
- * Un demi mandat riche en relationnel auprès des Noyalais avec le souhait de distiller un peu de bonheur et d'espérance dans l'avenir au travers de rencontres fraternelles, conviviales et constructives.
- * On fait ce que l'on a annoncé.
- * Une expérience humaine riche d'enseignements, mais par dessus tout la chose marquante est le fait de faire fi de son propre avis pour privilégier l'intérêt commun des habitants de la commune.
- * Une riche expérience et une grande responsabilité de pouvoir penser l'avenir d'une ville comme Noyal-sur-Vilaine où notre mission est de privilégier l'intérêt général dans chaque prise de décision.

<http://noyalenaction.fr/> - Contact : contact@noyalenaction.fr



Groupe Vivre Noyal

Construire moins et mieux

La révision du plan local d'urbanisme (PLU) était à l'ordre du jour du conseil municipal du 18 décembre 2017. De nombreux Noyalais s'étaient déplacés pour suivre les débats au cours desquels notre groupe est intervenu sur plusieurs points :

l'objectif de construction de 70 logements par an est supérieur de 60 % à celui préconisé par le schéma de cohérence territoriale du Pays de Rennes, en contradiction avec la nécessité, reconnue par tous, de préserver les terres agricoles. Cette surenchère est inacceptable et inutile. Aucune justification n'est apportée. Nous proposons un objectif de construction de 50 logements par an en cohérence avec les prévisions de l'INSEE ;

Une absence de solidarité avec un faible objectif de construction de logements aidés. Seul un habitant sur cinq a les moyens d'acquérir une maison. Plus de 2/3 des ménages avec des revenus modestes sont aujourd'hui logés dans le parc privé alors qu'ils pourraient bénéficier d'un logement locatif social. Le PLU proposé n'améliore pas cette situation, tout au contraire, il renforce la sélection par l'argent. Nous voulons plus de logements aidés pour permettre aux personnes travaillant sur notre territoire de s'y loger ;

La fin de l'ouverture paysagère des terres en face du Leclerc : alors que l'urbanisation du Champ Michel n'est pas finie, que celle des terres de la Moinerie va débiter, la majorité municipale souhaite maintenant faire disparaître, derrière des immeubles, la vue sur la vallée de la Vilaine ainsi que les pâturages de la ferme de la Touche du Val. Non seulement, ce projet nuit directement au fonctionnement de l'exploitation agricole mais en prévoyant de développer des services sur cette zone, il fragilise également l'activité du centre bourg.

Ce PLU reste dans la droite ligne du précédent PLU. Nous avons voté contre car un projet différent et plus ambitieux est possible. Nous l'avons démontré lors de la réunion publique que nous avons organisée le 15 février dernier : consommer deux fois moins de terres agricoles et construire deux fois plus de logements aidés, c'est possible ! Aussi, nous vous invitons à participer au débat en allant déposer votre avis lors de l'enquête publique qui devrait avoir lieu en avril ou mai.

Élus : Les élus du groupe **Vivre Noyal** : Stéphane LENFANT, Stéphanie BOURDAIS-GRELIER, André GUÉDE, Véronique LESANT, Patrick CHASLE, Karen FEVRIER, Benoit FOUCHER, SEVES QUERE. Rendez-vous au **06 31 90 49 17** ou par courriel à : elus@vivre-noyal.fr
Notre site web: www.vivre-noyal.fr



THEBAULT
Motoculture
 RÉPARATION / ENTRETIEN

3 rue Alain Fournier
 35530 NOYAL sur VILAINE **02 57 21 50 52**

CHEVALIER
Pierrick

**PLOMBIER
 CHAUFFAGISTE**

Le Hil Baras
 35530 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 37 72 15



STG
 TRANSPORT & LOGISTIQUE



Route de Rennes
 35533 NOYAL-SUR-VILAINE
 02 99 25 15 15
www.stg-logistique.com

Spécialiste du transport
 des produits
 agroalimentaires sous
 température dirigée

Logistique frais, ultra-frais,
 surgelés et ambiants.
 Stockage, préparation de
 commandes.

Acteur majeur de la
 messagerie industrielle sur
 le grand Ouest :
 affrètement, entreposage...



les ateliers de
La Mabilais

Aménagement - Menuiserie - Conditionnement - Repassage

www.lamabilais.com

DELAUNAY
 CARRELAGE

Parc d'activités La Richardière
 35530 Noyal-sur-Vilaine
Tél. 02 99 04 19 55

un Temps pour Soi
 Institut de beauté

6 rue Pierre marchand - Noyal/Vilaine
 09 80 36 29 01
www.untempspoursoi-35.fr



PC SPEED

La solution
 à vos problèmes
 informatiques

Dépannage
 Récupération
 Installation
 Optimisation
 Vente

06 17 33 39 19
www.pc-speed.fr
 10 rue Robert Capa
 35690 ACIGNE

Cabinet Rolland & Girot



Rolland & Girot
 IMMOBILIER

5 Agences
 de proximité

Estimation gratuite **02.99.04.08.44**

VENTE - ACHAT - LOCATION - GESTION

SarI PEZON
TAXI TRANSPORTS

Gare - Hôpitaux - Aéroport
Transport de malade assis
 Service entreprise

ACIGNÉ - NOYAL-SUR-VILAINE

Tél. 06 09 33 47 74 / 02 99 00 57 45

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez réserver un espace publicitaire ?

Renseignements auprès du Service Communication de la mairie de Noyal-sur-Vilaine.

Sandra DAVID : 02 99 04 13 26 - communication@noyalsurvilaine.fr

chez
E.Leclerc,
vous savez
que vous
achetez
moins cher.

www.e-leclerc.com

E.Leclerc 

E.Leclerc 
STATION SERVICE

 Location
E.Leclerc 

E.Leclerc 
DRIVE

Hypermarché

E.Leclerc 

NOYAL-SUR-VILAINE



GOÛTEZ AU
VRAI



Suivez-nous sur :

www.vrai.fr
Facebook | Vrai – La Laiterie Familiale
Instagram | danslevrai

